

40				1	EUR	
NAT.	Date du dépôt	N° 0413.821.301	P.	U.	D.	C 1.1

COMPTES ANNUELS EN EUROS (2 décimales)

DENOMINATION: **MOURY CONSTRUCT S.A.**

Forme juridique: **SA**

Adresse: **Avenue Génicot**

N°: **18**

Code postal: **1160**

Commune: **Auderghem**

Pays: **Belgique**

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de Commerce de **Bruxelles**

Adresse Internet *:

Numéro d'entreprise **0413.821.301**

DATE **29/11/2011** du dépôt de l'acte constitutif OU du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

COMPTES ANNUELS approuvés par l'assemblée générale du **28/05/2013**

et relatifs à l'exercice couvrant la période du **01/01/2012** au **31/12/2012**

Exercice précédent du **01/01/2011** au **31/12/2011**

Les montants relatifs à l'exercice précédent **sont / ne sont pas**** identiques à ceux publiés antérieurement

LISTE COMPLETE avec nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise des ADMINISTRATEURS, GERANTS ET COMMISSAIRES

FELDBUSCH JEAN-PAUL Profession : Administrateur

Groeneweg 35 A , 3090 Overijse, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 27/05/2008- 27/05/2014

HOLLANGE EDGARD Profession : Administrateur

ZEEDIJK 730 , boîte 7, 8300 Knokke-Heist, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 27/05/2008- 27/05/2014

LEMMENS FRANCIS Profession : Administrateur

Rue de Grady, 6 , 4130 Esneux, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 27/05/2008- 27/05/2014

Documents joints aux présents comptes annuels: **RAPPORT DE GESTION, RAPPORT DES COMMISSAIRES**

Nombre total de pages déposées: **70** Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet: 5.1, 5.2.1, 5.2.2, 5.2.3, 5.2.4, 5.3.2, 5.3.4, 5.3.5, 5.3.6, 5.4.2, 5.4.3, 5.5.2, 5.8, 5.16, 5.17.2

Signature
(nom et qualité)

Signature
(nom et qualité)

* Mention facultative.

** Biffer la mention inutile.

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GERANTS ET COMMISSAIRES (suite de la page précédente)

MOURY FINANCE SA

Rue Goethe 24-28 , 1637 LUXEMBOURG, Luxembourg

Fonction : Administrateur

Mandat : 25/05/2010- 27/05/2014

Représenté par

MOURY Georges

Bois Manant 17 , 4052 Beaufays, Belgique

Administrateur

CONSIGES SA 0451.390.983

Bois Manant 15 , 4052 Beaufays, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 29/05/2012- 27/05/2014

Représenté par

MIKOLAJCZAK Michel

Bois Manant 15 , 4052 Beaufays, Belgique

Administrateur

MOURY GILLES OLIVIER Profession : Administrateur

Voie de Liège, 35 , 4053 Embourg, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 27/05/2008- 27/05/2014

MERSCH Michel Profession : Administrateur

Avenue du Centenaire, 30 , 4053 Embourg, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 29/05/2012- 27/05/2014

SARI FINANCE SA 0428.438.607

Avenue Génicot 18 , 1160 Bruxelles 16, Belgique

Fonction : Président du Conseil d'Administration

Mandat : 01/01/2012- 27/05/2014

Représenté par

MOURY Georges

Bois Manant 17 , 4052 Beaufays, Belgique

Administrateur

BARBARIN Jean-Pierre Profession : Administrateur

Rue L. Mercier 53 , 6211 Mellet, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 01/07/2011- 27/05/2014

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GERANTS ET COMMISSAIRES (suite de la page précédente)

MIKOLAJCZAK Michel Profession : Administrateur

Bois Manant 15 , 4052 Beaufays, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 01/07/2011- 29/05/2012

HERMANS Dominique Profession : Réviseur d'entreprise

Rue Wérihet 23 , 4671 Housse, Belgique

Fonction : Commissaire, Numéro de membre : A00680

Mandat : 24/05/2011- 24/05/2014

DECLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VERIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLEMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels ~~ont~~/ n'ont* pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous : les nom, prénom, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de l'entreprise**,
- B. L'établissement des comptes annuels**,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

* Biffer la mention inutile.

** Mention facultative.

BILAN APRES REPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
ACTIFS IMMOBILISES		20/28	26.152.927,51	23.861.192,78
Frais d'établissement	5.1	20		
Immobilisations incorporelles	5.2	21		
Immobilisations corporelles	5.3	22/27	43.586,00	45.260,00
Terrains et constructions.....		22	43.586,00	45.260,00
Installations, machines et outillage.....		23		
Mobilier et matériel roulant.....		24		
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	5.4/ 5.5.1	28	26.109.341,51	23.815.932,78
Entreprises liées	5.14	280/1	26.109.341,51	23.815.932,78
Participations		280	26.109.341,51	23.815.932,78
Créances		281		
Autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	5.14	282/3		
Participations		282		
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8		
Actions et parts		284		
Créances et cautionnements en numéraire		285/8		
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	13.084.905,30	16.832.498,04
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3		
Stocks		30/36		
Approvisionnements		30/31		
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34		
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	83.292,14	233.624,61
Créances commerciales		40	67.144,06	38.874,17
Autres créances		41	16.148,08	194.750,44
Placements de trésorerie	5.5.1/ 5.6	50/53	4.846.639,77	6.063.312,17
Actions propres		50	4.060,73	4.060,73
Autres placements		51/53	4.842.579,04	6.059.251,44
Valeurs disponibles		54/58	8.106.318,30	10.451.457,97
Comptes de régularisation	5.6	490/1	48.655,09	84.103,29
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	39.237.832,81	40.693.690,82

PASSIF		Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
CAPITAUX PROPRES			10/15	37.949.902,00	37.628.952,52
Capital	5.7	10		23.744.700,00	23.744.700,00
Capital souscrit		100		23.744.700,00	23.744.700,00
Capital non appelé		101			
Primes d'émission		11			
Plus-values de réévaluation		12			
Réserves		13		2.401.644,17	2.402.353,09
Réserve légale		130		2.374.470,00	2.374.470,00
Réserves indisponibles		131		4.060,73	4.060,73
Pour actions propres		1310		4.060,73	4.060,73
Autres		1311			
Réserves immunisées		132		18.155,57	18.864,49
Réserves disponibles		133		4.957,87	4.957,87
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+)/(-)	14		11.803.557,83	11.481.899,43
Subsides en capital		15			
Avance aux associés sur répartition de l'actif net		19			
PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES		16		9.348,70	9.870,51
Provisions pour risques et charges		160/5			
Pensions et obligations similaires		160			
Charges fiscales		161			
Grosses réparations et gros entretien		162			
Autres risques et charges	5.8	163/5			
Impôts différés		168		9.348,70	9.870,51
DETTES		17/49		1.278.582,11	3.054.867,79
Dettes à plus d'un an	5.9	17			
Dettes financières		170/4			
Emprunts subordonnés		170			
Emprunts obligataires non subordonnés		171			
Dettes de location-financement et assimilées		172			
Etablissements de crédit		173			
Autres emprunts		174			
Dettes commerciales		175			
Fournisseurs		1750			
Effets à payer		1751			
Acomptes reçus sur commandes		176			
Autres dettes		178/9			
Dettes à un an au plus		42/48		1.277.417,90	3.053.493,64
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	5.9	42			
Dettes financières		43			
Etablissements de crédit		430/8			
Autres emprunts		439			
Dettes commerciales		44		106.095,44	47.392,46
Fournisseurs		440/4		106.095,44	47.392,46
Effets à payer		441			
Acomptes reçus sur commandes		46			
Dettes fiscales, salariales et sociales	5.9	45		72.458,93	318.639,66
Impôts		450/3		69.686,85	316.603,74
Rémunérations et charges sociales		454/9		2.772,08	2.035,92
Autres dettes		47/48		1.098.863,53	2.687.461,52
Comptes de régularisation	5.9	492/3		1.164,21	1.374,15
TOTAL DU PASSIF		10/49		39.237.832,81	40.693.690,82

COMPTE DE RESULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/74	194.013,76	724.295,91
Chiffre d'affaires	5.10	70	182.770,46	160.050,00
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction) (+)/(-)		71		
Production immobilisée		72		
Autres produits d'exploitation	5.10	74	11.243,30	564.245,91
Coût des ventes et des prestations		60/64	380.675,95	315.859,22
Approvisionnements et marchandises		60		
Achats		600/8		
Stocks: réduction (augmentation).....(+)/(-)		609		
Services et biens divers		61	339.760,07	293.718,29
Rémunérations, charges sociales et pensions(+)/(-)	5.10	62	37.863,68	19.519,92
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	1.674,00	1.674,00
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)(+)/(-)	5.10	631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)(+)/(-)	5.10	635/7		
Autres charges d'exploitation	5.10	640/8	1.378,20	947,01
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
Bénéfice (Perte) d'exploitation(+)/(-)		9901	-186.662,19	408.436,69
Produits financiers		75	2.740.268,60	7.882.336,29
Produits des immobilisations financières		750	2.019.965,97	7.101.631,58
Produits des actifs circulants		751	120.465,05	209.377,33
Autres produits financiers	5.11	752/9	599.837,58	571.327,38
Charges financières	5.11	65	1.660.410,74	1.560.402,84
Charges des dettes		650	70,53	730,77
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		651	619.191,77	986.569,92
Autres charges financières		652/9	1.041.148,44	573.102,15
Bénéfice (Perte) courant(e) avant impôts (+)/(-)		9902	893.195,67	6.730.370,14

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits exceptionnels		76		
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles		760		
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières		761		
Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels		762		
Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés		763		
Autres produits exceptionnels	5.11	764/9		
Charges exceptionnelles		66		
Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		660		
Réductions de valeur sur immobilisations financières		661		
Provisions pour risques et charges exceptionnels Dotations (utilisations)		662 (+)/(-)		
Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés		663		
Autres charges exceptionnelles	5.11	664/8		
Charges exceptionnelles portées à l'actif au titre de frais de restructuration		669 (-)		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts		9903 (+)/(-)	893.195,67	6.730.370,14
Prélèvements sur les impôts différés		780	418,60	315,39
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat	5.12	67/77 (+)/(-)	-61.433,60	160.124,00
Impôts		670/3	22.312,11	329.492,74
Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales		77	83.745,71	169.368,74
Bénéfice (Perte) de l'exercice		9904 (+)/(-)	955.047,87	6.570.561,53
Prélèvements sur les réserves immunisées		789	812,13	498,35
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter		9905 (+)/(-)	955.860,00	6.571.059,88

AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter(+)/(-)	9906	12.437.759,43	14.025.008,25
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter(+)/(-)	(9905)	955.860,00	6.571.059,88
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent(+)/(-)	14P	11.481.899,43	7.453.948,37
Prélèvements sur les capitaux propres	791/2		
sur le capital et les primes d'émission	791		
sur les réserves	792		
Affectations aux capitaux propres	691/2		323.403,22
au capital et aux primes d'émission	691		
à la réserve légale	6920		323.403,22
aux autres réserves	6921		
Bénéfice (Perte) à reporter(+)/(-)	(14)	11.803.557,83	11.481.899,43
Intervention d'associés dans la perte	794		
Bénéfice à distribuer	694/6	634.201,60	2.219.705,60
Rémunération du capital	694	634.201,60	2.219.705,60
Administrateurs ou gérants	695		
Autres allocataires	696		

ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
TERRAINS ET CONSTRUCTIONS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191P	xxxxxxxxxxxxxxxx	71.815,00
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8161		
Cessions et désaffectations	8171		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8181		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191	71.815,00	
Plus-values au terme de l'exercice	8251P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées.....	8211		
Acquises de tiers	8221		
Annulées	8231		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8241		
Plus-values au terme de l'exercice	8251		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321P	xxxxxxxxxxxxxxxx	26.555,00
Mutations de l'exercice			
Actés.....	8271	1.674,00	
Repris	8281		
Acquis de tiers	8291		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8301		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8311		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321	28.229,00	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(22)	<u>43.586,00</u>	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
MOBILIER ET MATERIEL ROULANT			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193P	xxxxxxxxxxxxxxxx	1.456,28
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8163		
Cessions et désaffectations	8173		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8183		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193	1.456,28	
Plus-values au terme de l'exercice	8253P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8213		
Acquises de tiers	8223		
Annulées	8233		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8243		
Plus-values au terme de l'exercice	8253		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323P	xxxxxxxxxxxxxxxx	1.456,28
Mutations de l'exercice			
Actés	8273		
Repris	8283		
Acquis de tiers	8293		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8303		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8313		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323	1.456,28	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(24)		

ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIEES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391P	xxxxxxxxxxxxxxx	23.815.932,78
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8361	2.299.908,73	
Cessions et retraits	8371	6.500,00	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8381		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391	26.109.341,51	
Plus-values au terme de l'exercice	8451P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8411		
Acquises de tiers	8421		
Annulées	8431		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8441		
Plus-values au terme de l'exercice	8451		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8471		
Reprises	8481		
Acquises de tiers	8491		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8501		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8511		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice (+)/(-)	8541		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(280)	<u>26.109.341,51</u>	
ENTREPRISES LIEES - CREANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	281P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Additions	8581		
Remboursements	8591		
Réductions de valeur actées	8601		
Réductions de valeur reprises	8611		
Différences de change (+)/(-)	8621		
Autres (+)/(-)	8631		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(281)	<u> </u>	
REDUCTIONS DE VALEUR CUMULEES SUR CREANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8651	<u> </u>	

INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DETENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles l'entreprise détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles l'entreprise détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital souscrit.

DENOMINATION, adresse complète du SIEGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMERO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
	Nombre	%	%				
LES ENTREPRISES GILLES MOURY SA RUE DU MOULIN, 320 , boîte 1 4020 Liège 2 Belgique 0403.907.307 Nominatives	25199	99,99	0,00	31/12/2012	EUR	5.084.149	572.610
MOSABOIS SCRL RUE DU MOULIN 320 , boîte 1 4020 Liège 2 Belgique 0425.504.257 nominatives	17998	99,99	0,00	31/12/2012	EUR	354.544	81.013
BEMAT SA RUE DU ROND POINT 243 6060 Gilly (Charleroi) Belgique 0402.375.301 NOMINATIVES	40481	99,99	0,00	31/12/2012	EUR	1.812.342	896.463
LES ENTREPRISES MOURY LUXEMBOURG SA Op der Haart 4 9999 WEMPERHARDT Luxembourg 0000.000 NOMINATIVES	999	99,90	0,00	31/12/2012	EUR	306.821	20.275

PLACEMENTS DE TRESORERIE ET COMPTES DE REGULARISATION DE L'ACTIF

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PLACEMENTS DE TRESORERIE - AUTRES PLACEMENTS			
Actions et parts	51	4.171.045,54	5.146.367,99
Valeur comptable augmentée du montant non appelé	8681	4.171.045,54	5.146.367,99
Montant non appelé	8682		
Titres à revenu fixe	52	671.533,50	911.943,50
Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit	8684		
Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit	53		939,95
Avec une durée résiduelle ou de préavis			
d'un mois au plus	8686		939,95
de plus d'un mois à un an au plus	8687		
de plus d'un an	8688		
Autres placements de trésorerie non repris ci-avant	8689		

COMPTES DE REGULARISATION

Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important.

Intérêts à recevoir

Exercice
48.655,09

ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

ETAT DU CAPITAL

Capital social

Capital souscrit au terme de l'exercice
 Capital souscrit au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
100P	XXXXXXXXXXXXXXXX	23.744.700,00
(100)	23.744.700,00	

Modifications au cours de l'exercice

Représentation du capital
 Catégories d'actions
 PARTS SOCIALES S.D.N.V.

Actions nominatives
 Actions au porteur et/ou dématérialisées.....

Codes	Montants	Nombre d'actions
	23.744.700,00	396.426
8702	XXXXXXXXXXXXXXXX	240.129
8703	XXXXXXXXXXXXXXXX	156.297

Capital non libéré

Capital non appelé
 Capital appelé, non versé
 Actionnaires redevables de libération

Codes	Montant non appelé	Montant appelé non versé
(101)		XXXXXXXXXXXXXXXX
8712	XXXXXXXXXXXXXXXX	

Actions propres

Détenues par la société elle-même
 Montant du capital détenu
 Nombre d'actions correspondantes
 Détenues par ses filiales
 Montant du capital détenu
 Nombre d'actions correspondantes

Codes	Exercice
8721	4.060,73
8722	50
8731	
8732	
8740	
8741	
8742	
8745	
8746	
8747	
8751	

Engagement d'émission d'actions

Suite à l'exercice de droits de CONVERSION
 Montant des emprunts convertibles en cours
 Montant du capital à souscrire
 Nombre maximum correspondant d'actions à émettre
 Suite à l'exercice de droits de SOUSCRIPTION
 Nombre de droits de souscription en circulation
 Montant du capital à souscrire
 Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Capital autorisé non souscrit

ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

Parts non représentatives du capital

Répartition

Nombre de parts
 Nombre de voix qui y sont attachées

Ventilation par actionnaire

Nombre de parts détenues par la société elle-même
 Nombre de parts détenues par les filiales

Codes	Exercice
8761	
8762	
8771	
8781	

STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE L'ENTREPRISE A LA DATE DE CLOTURE DE SES COMPTES, TELLE QU'ELLE RESULTE DES DECLARATIONS REÇUES PAR L'ENTREPRISE

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE REGULARISATION DU PASSIF**VENTILATION DES DETTES A L'ORIGINE A PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DUREE RESIDUELLE****Dettes à plus d'un an échéant dans l'année**

	Codes	Exercice
Dettes financières	8801	
Emprunts subordonnés	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	
Dettes de location-financement et assimilées	8831	
Etablissements de crédit	8841	
Autres emprunts	8851	
Dettes commerciales	8861	
Fournisseurs	8871	
Effets à payer	8881	
Acomptes reçus sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	

Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année (42)

Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

Dettes financières	8802	
Emprunts subordonnés	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	
Dettes de location-financement et assimilées	8832	
Etablissements de crédit	8842	
Autres emprunts	8852	
Dettes commerciales	8862	
Fournisseurs	8872	
Effets à payer	8882	
Acomptes reçus sur commandes	8892	
Autres dettes	8902	

Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir 8912

Dettes ayant plus de 5 ans à courir

Dettes financières	8803	
Emprunts subordonnés	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	
Dettes de location-financement et assimilées	8833	
Etablissements de crédit	8843	
Autres emprunts	8853	
Dettes commerciales	8863	
Fournisseurs	8873	
Effets à payer	8883	
Acomptes reçus sur commandes	8893	
Autres dettes	8903	

Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir 8913

DETTES GARANTIES (comprises dans les rubriques 17 et 42/48 du passif)**Dettes garanties par les pouvoirs publics belges**

	Codes	Exercice
Dettes financières	8921	
Emprunts subordonnés	8931	
Emprunts obligataires non subordonnés	8941	
Dettes de location-financement et assimilées	8951	
Etablissements de crédit	8961	
Autres emprunts	8971	
Dettes commerciales	8981	
Fournisseurs	8991	
Effets à payer	9001	
Acomptes reçus sur commandes	9011	
Dettes salariales et sociales	9021	
Autres dettes	9051	
Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges	9061	

Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise

Dettes financières	8922	
Emprunts subordonnés	8932	
Emprunts obligataires non subordonnés	8942	
Dettes de location-financement et assimilées	8952	
Etablissements de crédit	8962	
Autres emprunts	8972	
Dettes commerciales	8982	
Fournisseurs	8992	
Effets à payer	9002	
Acomptes reçus sur commandes	9012	
Dettes fiscales, salariales et sociales	9022	
Impôts	9032	
Rémunérations et charges sociales	9042	
Autres dettes	9052	
Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise	9062	

DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES**Impôts** (rubrique 450/3 du passif)

	Codes	Exercice
Dettes fiscales échues	9072	
Dettes fiscales non échues	9073	69.686,85
Dettes fiscales estimées	450	
Rémunérations et charges sociales (rubrique 454/9 du passif)		
Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale	9076	
Autres dettes salariales et sociales	9077	2.772,08

COMPTES DE REGULARISATION

Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important

Charges à payer

Exercice
1.164,21

RESULTATS D'EXPLOITATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Chiffre d'affaires net			
Ventilation par catégorie d'activité			
Ventilation par marché géographique			
Autres produits d'exploitation			
Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics	740		
CHARGES D'EXPLOITATION			
Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel			
Nombre total à la date de clôture	9086	1	1
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	9087	0,3	0,2
Nombre effectif d'heures prestées	9088	557	236
Frais de personnel			
Rémunérations et avantages sociaux directs	620	23.292,91	14.065,54
Cotisations patronales d'assurances sociales	621	6.847,80	3.875,52
Primes patronales pour assurances extralégales	622	118,53	3.167,44
Autres frais de personnel	623	7.604,44	-1.588,58
Pensions de retraite et de survie	624		
Provisions pour pensions et obligations similaires			
Dotations (utilisations et reprises)	635	(+)/(-)	
Réductions de valeur			
Sur stocks et commandes en cours			
actées	9110		
reprises	9111		
Sur créances commerciales			
actées	9112		
reprises	9113		
Provisions pour risques et charges			
Constitutions	9115		
Utilisations et reprises	9116		
Autres charges d'exploitation			
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	640	1.378,20	947,01
Autres	641/8		
Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise			
Nombre total à la date de clôture	9096		
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein	9097		
Nombre d'heures effectivement prestées.....	9098		
Frais pour l'entreprise	617		

RESULTATS FINANCIERS ET EXCEPTIONNELS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
RESULTATS FINANCIERS			
Autres produits financiers			
Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats			
Subsides en capital	9125		
Subsides en intérêts	9126		
Ventilation des autres produits financiers			
Boni sur vente actions		528.205,06	571.310,10
Boni sur vente obligations		35.188,63	
Boni sur change		36.443,89	
Ristournes obtenues			17,28
Amortissement des frais d'émission d'emprunts et des primes de remboursement	6501		
Intérêts intercalaires portés à l'actif	6503		
Réductions de valeur sur actifs circulants			
Actées	6510	641.744,06	1.020.537,99
Reprises	6511	22.552,29	33.968,07
Autres charges financières			
Montant de l'escompte à charge de l'entreprise sur la négociation de créances	653		
Provisions à caractère financier			
Dotations	6560		
Utilisations et reprises	6561		
Ventilation des autres charges financières			
Pertes sur vente actions		905.693,08	477.171,81
Perte sur vente obligations		17.688,71	
Perte sur change		51.241,21	28.216,59
Frais de banque		11.727,25	12.132,89
Droit de garde		3.579,71	6.884,91
Frais et taxes sur achat et vente titres		51.218,48	48.695,95

RESULTATS EXCEPTIONNELS

Ventilation des autres produits exceptionnels

Ventilation des autres charges exceptionnelles

Exercice

IMPOTS ET TAXES**IMPOTS SUR LE RESULTAT**

	Codes	Exercice
Impôts sur le résultat de l'exercice	9134	22.312,11
Impôts et précomptes dus ou versés	9135	38.460,19
Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif	9136	16.148,08
Suppléments d'impôts estimés	9137	
Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs	9138	
Suppléments d'impôts dus ou versés	9139	
Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés	9140	
Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé		
R.D.T.		-1.918.930,16
INTERETS NOTIONELS		-425.890,14
BONI SUR VENTE ACTIONS		-501.066,73
PERTE SUR VENTE ACTIONS		905.693,08
DOTATION NETTE AUX REDUCTION DE VALEUR SUR ACTIONS		641.744,06
PLUS VALUE SUR ACTIONS DETENUES MOINS D'UN AN (TAUX IMPOSITION : 25,75%)		488.399,05

Incidence des résultats exceptionnels sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice

	Codes	Exercice
Sources de latences fiscales		
Latences actives	9141	
Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs	9142	
Autres latences actives		
Latences passives	9144	
Ventilation des latences passives		

TAXES SUR LA VALEUR AJOUTEE ET IMPOTS A CHARGE DE TIERS**Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
A l'entreprise (déductibles)	9145	325,76	749,45
Par l'entreprise	9146	37.010,01	33.610,50
Montants retenus à charge de tiers, au titre de			
Précompte professionnel	9147	94.090,85	83.696,01
Précompte mobilier	9148	226.964,87	223.059,76

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

	Codes	Exercice
GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUEES OU IRREVOCABLEMENT PROMISES PAR L'ENTREPRISE POUR SURETE DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS	9149	
Dont		
Effets de commerce en circulation endossés par l'entreprise	9150	
Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par l'entreprise	9151	
Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par l'entreprise	9153	
GARANTIES REELLES		
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de l'entreprise		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés	9161	
Montant de l'inscription	9171	
Gages sur fonds de commerce - Montant de l'inscription	9181	
Gages sur d'autres actifs - Valeur comptable des actifs gagés	9191	
Sûretés constituées sur actifs futurs - Montant des actifs en cause	9201	
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés	9162	
Montant de l'inscription	9172	
Gages sur fonds de commerce - Montant de l'inscription	9182	
Gages sur d'autres actifs - Valeur comptable des actifs gagés	9192	
Sûretés constituées sur actifs futurs - Montant des actifs en cause	9202	
BIENS ET VALEURS DETENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE L'ENTREPRISE, S'ILS NE SONT PAS PORTES AU BILAN		
ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS		
ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS		
MARCHE A TERME		
Marchandises achetées (à recevoir)	9213	
Marchandises vendues (à livrer)	9214	
Devises achetées (à recevoir)	9215	
Devises vendues (à livrer)	9216	
ENGAGEMENTS RESULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHEES A DES VENTES OU PRESTATIONS DEJA EFFECTUEES		
LITIGES IMPORTANTS ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS		
LE CAS ECHEANT, DESCRIPTION SUCCINCTE DU REGIME COMPLEMENTAIRE DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURE AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS ET DES MESURES PRISES POUR EN COUVRIR LA CHARGE		

Les employés bénéficient d'un plan d'assurance groupe à contribution définie.

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE A L'ENTREPRISE ELLE-MEME

Montant estimé des engagements résultant, pour l'entreprise, de prestations déjà effectuées

Bases et méthodes de cette estimation

Code	Exercice
9220	

NATURE ET OBJECTIF COMMERCIAL DES OPERATIONS NON INSCRITES AU BILAN

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société; le cas échéant, les conséquences financières de ces opérations pour la société doivent également être mentionnées:

AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIEES ET LES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIEES			
Immobilisations financières	(280/1)	26.109.341,51	23.815.932,78
Participations	(280)	26.109.341,51	23.815.932,78
Créances subordonnées	9271		
Autres créances	9281		
Créances sur les entreprises liées	9291	40.111,50	39.567,00
A plus d'un an	9301		
A un an au plus	9311	40.111,50	39.567,00
Placements de trésorerie	9321		
Actions	9331		
Créances	9341		
Dettes	9351	35.466,62	4.480,00
A plus d'un an	9361		
A un an au plus	9371	35.466,62	4.480,00
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	9381		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise	9391		
Autres engagements financiers significatifs	9401		
Résultats financiers			
Produits des immobilisations financières	9421	2.019.965,97	7.101.631,58
Produits des actifs circulants	9431		
Autres produits financiers	9441		
Charges des dettes	9461		
Autres charges financières	9471		
Cessions d'actifs immobilisés			
Plus-values réalisées	9481		
Moins-values réalisées	9491		
ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION			
Immobilisations financières	(282/3)		
Participations	(282)		
Créances subordonnées	9272		
Autres créances	9282		
Créances	9292		
A plus d'un an	9302		
A un an au plus	9312		
Dettes	9352		
A plus d'un an	9362		
A un an au plus	9372		

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIEES ET LES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIEES EFFECTUEES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHE

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

Exercice

DECLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDES**INFORMATIONS A COMPLETER PAR LES ENTREPRISES SOUMISES AUX DISPOSITIONS DU CODE DES SOCIETES RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDES**

L'entreprise établit et publie des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion*

~~L'entreprise n'établit pas de comptes consolidés ni de rapport consolidé de gestion, parce qu'elle en est exemptée pour la (les) raison(s) suivante(s)*~~

L'entreprise et ses filiales ne dépassent pas, sur base consolidée, plus d'une des limites visées à l'article 16 du Code des sociétés*

L'entreprise est elle-même filiale d'une entreprise mère qui établit et publie des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation*

Dans l'affirmative, justification du respect des conditions d'exemption prévues à l'article 113, paragraphes 2 et 3 du Code des sociétés:

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une entreprise de droit belge, numéro d'entreprise de l'entreprise mère qui établit et publie les comptes consolidés en vertu desquels l'exemption est autorisée:

INFORMATIONS A COMPLETER PAR L'ENTREPRISE SI ELLE EST FILIALE OU FILIALE COMMUNE

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une entreprise de droit belge, numéro d'entreprise de l'(des) entreprise(s) mère(s) et indication si cette (ces) entreprise(s) mère(s) établit (établissent) et publie(nt) des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation**:

Si l'(les) entreprise(s) mère(s) est (sont) de droit étranger, lieu où les comptes consolidés dont question ci-avant peuvent être obtenus**

* Biffer la mention inutile.

** Si les comptes de l'entreprise sont consolidés à plusieurs niveaux, les renseignements sont donnés d'une part, pour l'ensemble le plus grand et d'autre part, pour l'ensemble le plus petit d'entreprises dont l'entreprise fait partie en tant que filiale et pour lequel des comptes consolidés sont établis et publiés.

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'entreprise: 218

**ETAT DES PERSONNES OCCUPEES
TRAVAILLEURS POUR LESQUELS L'ENTREPRISE A INTRODUIT UNE DECLARATION DIMONA OU QUI SONT
INSCRITS AU REGISTRE GENERAL DU PERSONNEL**

Au cours de l'exercice	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Nombre moyen de travailleurs				
Temps plein	1001			
Temps partiel	1002	0,9		
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	0,3		
Nombre d'heures effectivement prestées				
Temps plein	1011			
Temps partiel	1012	557	222	335
Total	1013	557	222	335
Frais de personnel				
Temps plein	1021			
Temps partiel	1022			
Total	1023			
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033			

Au cours de l'exercice précédent	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Nombre moyen de travailleurs en ETP	1003	0,2		
Nombre d'heures effectivement prestées	1013	236		
Frais de personnel	1023			
Montant des avantages accordés en sus du salaire.....	1033			

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
A la date de clôture de l'exercice				
Nombre de travailleurs	105		1	0,4
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110		1	0,4
Contrat à durée déterminée	111			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120			
de niveau primaire	1200			
de niveau secondaire	1201			
de niveau supérieur non universitaire	1202			
de niveau universitaire	1203			
Femmes	121		1	0,4
de niveau primaire	1210			
de niveau secondaire	1211			
de niveau supérieur non universitaire	1212			
de niveau universitaire	1213		1	0,4
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130			
Employés	134		1	0,4
Ouvriers	132			
Autres	133			

PERSONNEL INTERIMAIRE ET PERSONNES MISES A LA DISPOSITION DE L'ENTREPRISE**Au cours de l'exercice**

Nombre moyen de personnes occupées

Nombre d'heures effectivement prestées

Frais pour l'entreprise

Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de l'entreprise
150		
151		
152		

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE**ENTREES**

Nombre de travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice ...

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée

Contrat à durée déterminée

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini

Contrat de remplacement

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205		1	0,3
210		1	0,3
211			
212			
213			

SORTIES

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée

Contrat à durée déterminée

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini

Contrat de remplacement

Par motif de fin de contrat

Pension

Chômage avec complément d'entreprise

Licenciement

Autre motif

Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de l'entreprise comme indépendants

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
305		1	0,3
310		1	0,3
311			
312			
313			
340			
341			
342			
343		1	0,3
350			

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5801		5811	
Nombre d'heures de formation suivies	5802		5812	
Coût net pour l'entreprise	5803		5813	
dont coût brut directement lié aux formations	58031		58131	
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032		58132	
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033		58133	
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5821		5831	1
Nombre d'heures de formation suivies	5822		5832	7
Coût net pour l'entreprise	5823		5833	257,20
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5841		5851	
Nombre d'heures de formation suivies	5842		5852	
Coût net pour l'entreprise	5843		5853	

REGLES D'EVALUATION

REGLES D'EVALUATION

I. POSTES DE L'ACTIF DU BILAN

1. IMMOBILISATIONS CORPORELLES.

Les immobilisations corporelles sont portées à l'actif du bilan, soit :

- à leur prix d'acquisition,
- à leur coût de fabrication,
- à leur valeur d'apport.

Les amortissements sont pratiqués sur base de la méthode linéaire, ou sur base de la méthode dégressive lorsque la loi fiscale le permet, aux taux suivants :

- terrains néant
- bâtiments industriels 5 %
- bâtiments administratifs 3 %
- matériel de chantier 33 %
- camions rude utilisation 25 %
- camions routiers 20 %
- camionnettes et autobus :
 - essence 33 %
 - diesel 25 %
- voitures 20 %
- matériel fixe d'atelier 20 %
- matériel de bureau 20 %
- mobilier de bureau 10 %
- outillage 100 %

L'année de leur acquisition, les immobilisations sont amorties, à raison d'une annuité.

Les frais accessoires, tels que la T.V.A. non déductible, sont amortis intégralement l'année où ils sont supportés.

REMARQUES GENERALES SUR LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES.

a. Au cas où des administrations fiscales autoriseraient des dérogations aux règles susmentionnées, notamment en vue de promouvoir les investissements ou de relancer l'économie, par des amortissements accélérés ou ad libitum, ces dérogations pourront être appliquées, ainsi lorsque l'amortissement dégressif sera fiscalement admis, il sera appliqué dans les limites autorisées.

b. Les immobilisations corporelles font l'objet d'amortissements complémentaires ou exceptionnels lorsque, en raison de leur altération ou de modification des circonstances économiques ou technologiques, leur valeur comptable dépasse leur valeur d'utilisation.

2. IMMOBILISATIONS FINANCIERES.

Les participations sont reprises au bilan à leur valeur d'acquisition ou à leur valeur d'apport, sauf si la valeur estimative est inférieure à la valeur comptable. Dans ce cas, une réduction de valeur égale à la partie durable de la moins-value observée est enregistrée et comptabilisée au débit du compte résultat.

3. STOCKS

Les matières premières, matières consommables, fournitures ainsi que les marchandises sont évaluées selon la méthode FIFO (FIRST INT. FIRST OUT) ou au prix du marché à la date de clôture de l'exercice lorsque ce dernier prix est inférieur.

Toutefois, certaines fournitures courantes, tels que : clous, vis, etc... sont évaluées selon la méthode des prix moyens pondérés.

4. EN COURS DE FABRICATION

Les encours de fabrication sont évalués à leur prix de revient d'exploitation (coûts indirects non compris) les matières sont valorisées selon la méthode de coût moyen et les frais de transformation sont estimés selon les coûts réellement engagés ou à leur valeur de marché à la clôture de l'exercice si cette dernière est inférieure.

5. COMMANDES EN COURS D'EXECUTION

Les commandes en cours d'exécution sont évaluées au prix de revient (coûts indirects non compris) ou au prix de vente si celui-ci est inférieur.

Les résultats des commandes sont comptabilisés lors de la réception provisoire des chantiers.

Lorsqu'une perte est reconnue sur un contrat, elle est comptabilisée immédiatement en totalité.

REGLES D'EVALUATION

6. CREANCES

Les créances sont comptabilisées au cours d'acquisition.

Des réductions de valeurs seront actées dans les cas suivants :

- Faillite, concordat du débiteur.
- Subordination de la créance dans les conditions telles qu'il apparaît sans équivoque que les créanciers chirographaires du débiteur ne seront pas intégralement remboursés.
- Sur base d'une analyse des créances et sur proposition de la Direction de la société, le Conseil d'Administration approuve les réductions de valeur effectuées.

Lorsqu'il apparaît qu'une créance est définitivement perdue, cette perte est directement enregistrée au compte de résultat.

Les créances libellées en devises étrangères sont évaluées au cours du change en vigueur à la date de la clôture de l'exercice.

7. PLACEMENT DE TRESORERIE

Les placements de trésorerie sont repris à leur valeur d'acquisition, sauf si le dernier cours de bourse est inférieur à la valeur comptable.

8. VALEURS DISPONIBLES

Les valeurs disponibles sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Les valeurs en monnaie étrangère sont comptabilisées en francs belges au cours du jour au moment de l'opération et évaluées au cours de change à la clôture de l'exercice social si cette valeur est inférieure à leur valeur comptable.

II. POSTES DU PASSIF DU BILAN

1. PLUS-VALUE DE REEVALUATION.

Sur décision du Conseil d'Administration, des plus-values de réévaluation peuvent être actées, pour autant qu'elles aient un caractère certain et durable, sur les immobilisations corporelles, les participations et autres immobilisations financières.

2. PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES.

Provision charges probables.

Cette provision est destinée à couvrir les charges relatives à des litiges dont la naissance du risque a eu lieu durant l'exercice.

3. DETTES A PLUS D'UN AN.

Ces dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

4. DETTES A UN AN AU PLUS.

Ces dettes sont comptabilisées comme décrit ci-avant.

Les provisions fiscales et sociales liées à l'exercice sont constituées.

Le montant de la provision pour pécule de vacances est fixé conformément aux dispositions fiscales.

III.

Pour tous les autres postes d'actif et de passif du bilan, de même que pour les engagements et recours hors bilan prévus à l'art. 14 A.R., ils seront évalués suivant les principes comptables généralement adoptés dans l'entreprise; ces derniers sont en conformité avec la réglementation comptable en vigueur et leur bonne applic

RAPPORT DE GESTION



14

RAPPORT DE GESTION

RAPPORT DE GESTION

➤ RAPPORT DE GESTION DE MOURY CONSTRUCT SA

Déclaration de gouvernement d'entreprise

15

01

ADHÉSION AU CODE BELGE DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

Moury Construct SA adhère aux principes de gouvernance d'entreprise contenus dans le Code belge de gouvernance d'entreprise publié le 12 mars 2009 (ci-après « Code 2009 ») et la charte de gouvernance d'entreprise de la Société a été préparée sur base du Code 2009.

La charte de gouvernance d'entreprise de la Société, ainsi que les annexes suivantes, sont disponibles sur le site Internet de la Société (www.moury-construct.be):

- ▶ Règlement d'ordre intérieur du Conseil d'administration
- ▶ Règlement d'ordre intérieur du Comité de direction et du management exécutif
- ▶ Règlement d'ordre intérieur du Comité d'audit
- ▶ Règlement d'ordre intérieur du Comité de nomination
- ▶ Règlement d'ordre intérieur du Comité de rémunération
- ▶ Politique de rémunération
- ▶ Politique en matière de transactions sur instruments financiers et conformité aux règles belges sur l'abus de marché.

02

DISPOSITIONS DU CODE AUXQUELLES LA SOCIÉTÉ NE S'EST PAS CONFORMÉE

ÉVALUATION PAR LES ADMINISTRATEURS NON EXÉCUTIFS

En fonction de la stabilité du Conseil d'administration, de la taille limitée du groupe et de son caractère familial, le Conseil d'administration du Groupe n'a pas instauré, comme le stipule le Code, de processus d'évaluation annuel par les administrateurs non exécutifs de leur interaction avec le management exécutif. Cette évaluation, effectuée sans la présence du CEO et des autres administrateurs exécutifs, est effectuée au même rythme que l'évaluation du fonctionnement du Conseil d'administration dans son ensemble (tous les trois ans).

RÉUNIONS DU COMITÉ D'AUDIT

En fonction de la taille et de l'organisation du Groupe :

- ▶ Le Comité d'audit ne se réunit pas formellement systématiquement quatre fois par an comme stipulé par le Code mais seulement deux fois, sauf s'il estime que des réunions additionnelles s'avèrent nécessaires pour l'exécution de ses missions. Les deux réunions systématiques ont notamment pour ordre du jour le suivi du processus d'élaboration de l'information financière au 30 juin et au 31 décembre.

- ▶ La présence du Commissaire aux réunions du Comité d'audit n'est pas systématiquement requise deux fois par an comme stipulé par le Code, mais seulement une fois, sauf si le Comité d'audit estime une présence additionnelle nécessaire. La présence du Commissaire est requise lors de la séance du Comité d'audit dont l'ordre du jour porte notamment sur le suivi du contrôle légal des comptes annuels et des comptes consolidés au 31 décembre (en ce compris le suivi des questions et recommandations formulées par le Commissaire) et l'examen et le suivi de l'indépendance du Commissaire.

RÉUNIONS DU COMITÉ DE RÉMUNÉRATION

En fonction d'une part de la stabilité des rémunérations des administrateurs et, d'autre part, de l'absence de mode de rémunération complexe pour les managers exécutifs et les autres dirigeants, le Comité de rémunération ne se réunit pas formellement systématiquement deux fois par an comme stipulé par le Code, mais seulement une seule fois, sauf s'il estime que des réunions additionnelles s'avèrent nécessaires pour l'exécution de ses missions.

RÉUNIONS DU COMITÉ DE NOMINATION

En fonction de la stabilité du Conseil d'administration, le Comité de nomination ne se réunit pas formellement systématiquement deux fois par an comme stipulé par le Code, mais seulement une seule fois, sauf s'il estime que des réunions additionnelles s'avèrent nécessaires pour l'exécution de ses missions.

RAPPORT DE GESTION

16

03

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DES SYSTÈMES DE
CONTRÔLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES**3.1. L'ORGANISATION
DU CONTRÔLE INTERNE ET
DE LA GESTION DES RISQUES**

Les systèmes de contrôle interne et de gestion des risques sont avant tout influencés par l'ancrage familial prononcé au sein d'un groupe dont les activités et le métier sont identiques depuis des décennies.

Les systèmes de contrôle interne et de gestion des risques au sein du Groupe sont caractérisés par la proximité du Management avec le terrain ainsi que par la simplicité des procédures de décision (circuit très court).

Toute décision impliquant un risque important et significatif est prise en concertation avec le Conseil d'administration.

Le contrôle interne en matière d'information financière et comptable au sein du Groupe repose sur les éléments suivants :

- ▶ Respect des règles et principes comptables
- ▶ Communication des informations financières du Groupe
- ▶ Procédure budgétaire (au moins semestrielle)
- ▶ Reporting régulier (au moins trimestriel)

Le Comité d'audit assiste également le Conseil d'administration dans sa démarche d'amélioration du contrôle interne en faisant régulièrement part de ses observations.

RAPPORT DE GESTION

➤ RAPPORT DE GESTION DE MOURY CONSTRUCT SA

3.2. INFORMATIONS SUR LES RISQUES

RISQUES OPERATIONNELS

CONSTRUCTION

Dans l'exécution de leurs contrats de travaux, les entités du Groupe sont exposées au risque que le délai et/ou le coût de réalisation de l'objet à construire diffèrent de ceux estimés lors de l'obtention du contrat.

Ils dépendent, en effet, d'un certain nombre de paramètres difficiles ou impossibles à prévoir, tels que l'évolution du prix des matières premières, de la main-d'œuvre et des coûts de sous-traitance, les difficultés liées à la complexité technique de l'ouvrage, les conditions climatiques et géologiques.

Les principaux risques peuvent être résumés comme suit :

- ▶ Le risque d'écart de prix entre le prix de revient estimé initialement et le prix de revient réel observé à la fin d'un chantier. La société doit pouvoir supporter les coûts cachés et/ou la variation des prix de certaines matières premières dont le prix est lié à celui du pétrole ou de l'acier. Outre les clauses de révision prévues dans la plupart des contrats afin de limiter le risque de fluctuation, le Groupe Moury Construct conclut régulièrement des contrats généraux annuels pour les principaux matériaux. En cas de variation importante et non prévisible du prix d'un matériau, le surcoût fait l'objet d'une demande de modification de prix auprès du maître de l'ouvrage. En matière de prise de commandes, le Groupe a mis en place une politique de sélection des affaires. De plus, les procédures budgétaires et les systèmes de reporting en vigueur permettent un suivi régulier des principaux indicateurs de gestion et une revue périodique des résultats dégagés par chaque entité ;
- ▶ Les risques du sol et de stabilité de l'ouvrage : afin de limiter ce risque, des essais de sols sont réalisés préalablement au démarrage du chantier. En outre, le Groupe Moury Construct a recouru aux services de bureaux d'études et de stabilité externes ;

- ▶ Risque de délai : afin de respecter le délai contractuel, le planning fait l'objet d'un suivi permanent et approfondi de la part du personnel d'encadrement. De plus, lorsque le délai est exprimé en jours calendriers et non en jours ouvrables (qui tiennent compte des intempéries), en cas d'intempéries exceptionnelles, une prolongation de délai est négociée avec le maître de l'ouvrage ;
- ▶ Risque de qualité : les sociétés du Groupe possèdent la certification ISO. Les sociétés n'emploient que de la main-d'œuvre qualifiée ; main-d'œuvre qui fait l'objet d'une évaluation qualitative par le personnel d'encadrement de même que les sous-traitants ;
- ▶ Garantie décennale : cette garantie, couvrant principalement la partie stabilité et étanchéité pour une durée de dix ans, prend cours en principe à la réception provisoire des travaux. Cette garantie est parfois couverte par une assurance ;
- ▶ Risque humain : le Groupe doit également faire face au risque de l'accident de travail. La réduction des risques et la prévention des accidents sont contrôlées par un coordinateur de sécurité interne.
- ▶ De manière générale, pour faire face à ces risques, le Groupe Moury Construct dispose d'un personnel qualifié et expérimenté.
- ▶ Les projets importants sont parfois réalisés au sein de sociétés momentanées afin de limiter les risques encourus par le Groupe.

LA CONJONCTURE

Le secteur de la construction est par nature soumis à des fluctuations cycliques fortes. Les activités de construction pour le secteur public sont liées aux programmes étatiques et régionaux d'investissement.

Les activités de construction ou de développement immobilier pour leur composante bureaux suivent le cycle conjoncturel classique, tandis que l'activité logements répond plus directement à la conjoncture, la confiance et au niveau des taux d'intérêts.

ENCADREMENT ET MAIN-D'ŒUVRE

Le secteur de la construction souffre toujours d'un manque de personnel d'encadrement et de main-d'œuvre qualifiée. La bonne réalisation des projets, que ce soit au niveau des études,

de la préparation des projets, de leur conduite ou de l'exécution, est dépendante à la fois du niveau de qualification ou de compétence ainsi que de la disponibilité sur le marché de l'emploi de ceux-ci.

RISQUES JURIDIQUES

Outre la responsabilité civile et la garantie décennale, les contrats publics sont régis par les règles applicables aux marchés de travaux publics. Beaucoup de contrats privés y font également référence.

Le risque réside dans le respect adéquat de ces règles dont l'application, malgré une jurisprudence importante, peut parfois être sujette à interprétations différentes de la part des parties concernées. Pour les litiges significatifs, il est fait appel à des cabinets d'avocats spécialisés dans le domaine de la construction. Eu égard au volume d'affaires développé, le nombre de litiges est relativement faible au sein du Groupe Moury Construct.

Le Groupe Moury Construct assure de façon systématique tous ses chantiers par une assurance « Tous risques chantiers » (police avec une maintenance de deux ans à partir de la réception provisoire) et couvre sa responsabilité civile d'exploitation et après travaux pour des montants suffisants.

RISQUES DE MARCHÉ

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊTS

D'un point de vue opérationnel, le Groupe Moury Construct est peu confronté au risque de taux d'intérêt dans la mesure où le Groupe bénéficie d'une trésorerie importante lui permettant de financer ses activités de construction. Les revenus financiers du Groupe sont néanmoins fortement dépendants des taux d'intérêts du marché applicables à la trésorerie disponible.

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque financier est, hormis les retards de paiement, faible pour les clients publics. En ce qui concerne les clients privés, avant la signature de tout contrat, un "credit check" du futur client est réalisé. De plus, dans la plupart des cas, les clients disposent d'un crédit d'investissement spécifiquement dédié. Le risque de crédit ne peut cependant être totalement éliminé.

RAPPORT DE GESTION

18

Au niveau des fournisseurs clés et des sous-traitants, afin d'éviter le risque de défaillance en cours de chantier, la solvabilité de chaque sous-traitant est contrôlée et fait l'objet d'une surveillance régulière. De plus, chaque année, le personnel d'encadrement réalise une évaluation de la qualité et de l'efficacité de tous les sous-traitants avec lesquels il a travaillé.

RISQUE DE LIQUIDITÉ ET DE TRÉSORERIE

Le risque de liquidité du Groupe tient aux obligations de remboursement de ses dettes existantes et au financement de ses besoins futurs. Le détail de ces obligations et des ressources dont le Groupe dispose pour y faire face (excédent de trésorerie) figure dans les notes aux états financiers.

Notons aussi les niveaux très confortables du ratio de la couverture des dettes financières par la marge brute d'autofinancement et du ratio de liquidité au sens large.

Le ratio de la couverture des dettes financières par la marge brute d'autofinancement mesure la part des dettes financières qui pourraient être remboursée par la marge brute d'autofinancement de l'exercice, si le Groupe ne se réservait aucune autre affectation pour sa marge brute d'autofinancement. Le ratio étant supérieur à 1, nous constatons que le Groupe serait capable de supporter un endettement supplémentaire et les remboursements qui y sont liés.

La liquidité au sens large du Groupe est également largement supérieure à 1. Les actifs circulants sont supérieurs aux capitaux de tiers à court terme. Cela signifie que le fond de roulement net est positif (excédent de capitaux permanents). Plus le coefficient de liquidité est important, plus la marge de sécurité des actifs circulants est supérieure aux obligations à court terme et plus la situation de la trésorerie potentielle est favorable.

L'endettement du Groupe Moury Construct se limite à un seul emprunt bancaire relatif au montage financier d'un ancien chantier de construction. Cette dette bancaire s'élève à € 0,9 million au 31 décembre 2012 et sera remboursée à l'horizon 2014.

RISQUE DU PRIX DES MATIÈRES PREMIÈRES

Le Groupe est potentiellement exposé à la hausse du prix de certaines matières premières utilisées dans le cadre des activités de travaux lorsque le prix de celles-ci est lié à celui des aciers ou du pétrole. Toutefois, le Groupe estime que de telles hausses ne sont pas susceptibles d'avoir une incidence défavorable significative sur ses résultats. En effet, une part significative des contrats de travaux du groupe comprend des formules de révision de prix permettant de faire évoluer le prix des ouvrages en cours de réalisation en fonction de l'évolution du prix des matières premières.

RISQUE LIÉ AUX MARCHÉS FINANCIERS

Le résultat financier du Groupe est confronté au risque de variation des cours de bourse des

actifs financiers composants le portefeuille titres du Groupe (actions, obligations d'état et corporate bond). Le Groupe réduit néanmoins son exposition à ce risque en :

- ▶ limitant ses investissements en actifs financiers plus risqués (tels que des actions) à un maximum de l'ordre de 10 % de la totalité de sa trésorerie au sens large, sans toutefois renoncer à des opportunités intéressantes ;
- ▶ multipliant le nombre d'actifs financiers en portefeuille. Individuellement, aucun actif financier ne représente plus de 2 % de la trésorerie du Groupe ;
- ▶ limitant ses investissements essentiellement en actifs financiers libellés en euros et dont la liquidité est importante.
- ▶ diversifiant les secteurs économiques et géographiques dans lesquels les sociétés sous-jacentes sont actives.

RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

De par le type de travaux qu'il est appelé à exécuter et notamment les travaux de rénovation, le Groupe peut être conduit à manipuler des matériaux insalubres ou dangereux. Le Groupe prend toutes les précautions en matière de sécurité et d'hygiène des travailleurs et y est particulièrement attentif, mais il n'en demeure pas moins que ce risque ne peut être totalement exclu.

RAPPORT DE GESTION↘ **RAPPORT DE GESTION DE MOURY CONSTRUCT SA**

19

04**INFORMATIONS RELATIVES A LA PUBLICITE DES PARTICIPATIONS IMPORTANTES ET
INFORMATIONS RELATIVES A L'ARTICLE 34 DE L'ARRETE ROYAL DU 14 NOVEMBRE 2007****4.1. STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT**

Au 26 avril 2013, date de publication du présent rapport annuel, la structure de l'actionariat et l'organigramme de contrôle du Groupe Moury Construct se présente de la manière suivante :

4.2. ACTIONS PROPRES

Le portefeuille d'actions propres s'élève à 50 actions pour un total de € 3499,50 au 31 décembre 2012. Il n'y a eu aucun mouvement lors de l'exercice 2012.

Pour rappel, lors de l'Assemblée générale extraordinaire du 5 mars 2009, il a été décidé d'autoriser les Conseils d'administration de Moury Construct SA et des filiales sur lesquelles Moury

Construct SA exerce son contrôle, de procéder pendant une période de cinq ans prenant cours le 5 mars 2009, à l'acquisition d'actions à concurrence d'un nombre maximum de 20 % du nombre d'actions émises, soit 79285 actions.

**4.3. INFORMATIONS DANS
LE CADRE DE L'ARTICLE 34 DE
L'A.R. DU 14 NOVEMBRE 2007**

Les informations reprises ci-après constituent les explications sur les éléments susceptibles

d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'acquisition sur les actions de Moury Construct SA, tels que visés dans l'article 34 de l'arrêté royal du 14 novembre 2007 :

- Le capital social s'élève à € 23 745 milliers et est représenté par 396426 actions, entièrement souscrites et libérées, sans désignation de valeur nominale. Il n'existe qu'une seule catégorie d'actions.

RAPPORT DE GESTION

20

- ▶ Il n'y a pas de restrictions légales ou statutaires quant au transfert des titres.
- ▶ Il n'y a pas de détenteurs de titres disposant des droits de contrôle spéciaux.
- ▶ Il n'y a pas de système d'actionariat du personnel.
- ▶ Il n'y a pas de restriction légale ou statutaire à l'exercice du droit de vote.
- ▶ À la connaissance de Moury Construct SA, il n'y a pas d'accord formel entre actionnaires pouvant entraîner des restrictions au transfert des titres ou à l'exercice du droit de vote.
- ▶ Les règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du Conseil d'administration et à la modification des statuts de Moury Construct SA, sont celles reprises dans la législation applicable, en particulier le Code des sociétés ainsi que dans les statuts de Moury Construct SA. Ces statuts ne s'écartent pas des dispositions légales précitées.
- ▶ Conformément à la décision prise lors de l'Assemblée générale extraordinaire du 5 mars 2009, le Conseil d'administration de Moury Construct SA et celui des filiales sur lesquelles Moury Construct SA exerce un contrôle, peut procéder pendant une période de 5 ans prenant le cours le 5 mars 2009, à l'acquisition d'actions à concurrence d'un nombre maximum de 20 % du nombre d'actions émises, soit 79 285 actions. Au 31 décembre 2012, Moury Construct SA détient 50 actions.
- ▶ Il n'y a pas d'accords importants auxquels Moury Construct SA est partie et qui prennent effet, sont modifiés ou prennent fin en cas de changement de contrôle dans le cadre d'une offre publique d'achat.
- ▶ Il n'y a pas d'accords entre Moury Construct SA et les membres de son Conseil d'administration ou de son personnel prévoyant le paiement d'indemnités en cas de démission ou de cessation d'activités à la suite d'une offre publique d'acquisition.

RAPPORT DE GESTION

➤ **RAPPORT DE GESTION DE MOURY CONSTRUCT SA**

21

05

DESCRIPTION DE LA COMPOSITION ET DU MODE DE FONCTIONNEMENT
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE SES COMITÉS

5.1. CONSEIL D'ADMINISTRATION

COMPOSITION

Le Conseil d'administration de Moury Construct SA est composé comme suit au cours de l'exercice clôturé au 31 décembre 2012 :

Nom de l'administrateur	Fonction de l'administrateur	Critère d'indépendance	Période de fonction pendant l'exercice
Sari Finance SA représentée par Mr Georges Moury	Président - Administrateur exécutif	Non indépendant	Tout l'exercice
Moury Finance SA représentée par Mr Georges Moury	Administrateur exécutif	Non indépendant	Tout l'exercice
Mr Gilles Olivier Moury	Administrateur exécutif	Non indépendant	Tout l'exercice
Mr Francis Lemmens	Administrateur non exécutif	Non indépendant	Tout l'exercice
Mr Edgard Hollange	Administrateur non exécutif	Non indépendant	Tout l'exercice
Mr Jean-Paul Feldbusch	Administrateur non exécutif	Non indépendant	Tout l'exercice
Mr Michel Mersch	Administrateur non exécutif	Indépendant	Tout l'exercice
Consiges SA représentée par Mr Michel Mikolajczak	Administrateur non exécutif	Indépendant	Tout l'exercice
Mr Jean-Pierre Barbaïn	Administrateur non exécutif	Indépendant	Tout l'exercice

Le nombre d'administrateurs est fixé par l'Assemblée générale conformément à l'article 10 des statuts. Le nombre minimum est de trois. Il est actuellement fixé à neuf.

Le Conseil d'administration est composé d'administrateurs exécutifs, d'administrateurs indépendants et d'administrateurs non exécutifs. Le nombre effectif des membres peut varier en fonction des besoins de la Société sur proposition à l'Assemblée générale. La moitié au moins des membres du Conseil d'administration est constituée d'administrateurs non exécutifs.

Trois administrateurs au moins sont indépendants. Indépendamment des décisions de nomination prises par les actionnaires, le Conseil d'administration juge quels sont les administrateurs non exécutifs qu'il considère comme indépendants.

Chaque administrateur indépendant qui ne satisfait plus aux conditions d'indépendance décrites en informe immédiatement le Conseil d'administration.

RAPPORT DE GESTION

22

FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÔLE

Le Conseil d'administration détermine les orientations et les valeurs, la stratégie et les politiques clés de la société. Il examine et approuve, préalablement à leur mise en œuvre, les opérations significatives de la Société, et notamment ses orientations stratégiques, les acquisitions et cessions de participations financières et d'actifs significatives, susceptibles de modifier la structure de l'état de la situation financière. Il décide du niveau de risque que le Groupe accepte de prendre.

Le Conseil d'administration vise le succès à long terme de la Société en assurant le leadership entrepreneurial et en permettant l'évaluation et la gestion des risques.

COMPÉTENCES

Le Conseil d'administration rend compte de l'exercice de ses responsabilités et de sa gestion aux actionnaires réunis en Assemblée générale. Il prépare les propositions de résolutions à prendre par l'Assemblée générale.

FONCTIONNEMENT

Le Conseil d'administration se réunit chaque fois que l'intérêt de la Société l'exige, notamment, au moment de l'établissement des comptes sociaux et consolidés, tant annuels que semestriels, de la préparation des communiqués de presse ainsi qu'au moment des décisions stratégiques. Le Conseil d'administration se réunit au moins trois fois par an.

Il importe de souligner que la SA Moury Construct assumant un rôle de holding faitier, la gestion quotidienne de celui-ci s'effectue, comme mentionné ci-après, essentiellement au sein des filiales, à travers des directions et un encadrement spécifiques.

En 2012, le Conseil d'administration s'est réuni formellement trois fois. En pratique, d'autres réunions entre administrateurs ont lieu régulièrement afin d'examiner les projets particulièrement importants.

MODE DE PRISE DES DECISIONS

Les décisions ont essentiellement été prises à l'unanimité. Les membres du Conseil d'administration empêchés d'assister à une réunion peuvent se faire représenter par un autre membre du Conseil conformément aux dispositions légales et réglementaires.

Les lettres, télécopies ou courriers électroniques donnant le mandat de vote sont annexés au procès verbal de la réunion du Conseil à laquelle ils ont été produits.

Sur décision du président du Conseil d'administration, les réunions peuvent se tenir sous forme de téléconférence. Les administrateurs concernés sont alors réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité. Après chaque réunion, les délibérations sont constatées par des procès-verbaux signés par le président du Conseil d'administration et par la majorité des membres qui ont pris part à la délibération.

Les procès verbaux résument les discussions, précisent les décisions prises et indiquent, le cas échéant, les réserves émises par les administrateurs.

Afin de pouvoir remplir et assurer de manière efficace ses tâches et ses responsabilités, le Conseil d'administration a constitué des comités spécialisés ayant pour mission de procéder à l'examen de questions spécifiques et de le conseiller à ce sujet.

Le rôle de ces différents comités est purement consultatif, la prise de décision finale demeurant de la compétence du Conseil d'administration. Le Conseil d'administration rédige un Règlement d'Ordre Intérieur pour chaque Comité, qui en détaille le rôle, la composition et le fonctionnement. Ces règlements d'ordre intérieur sont repris en annexe de la charte de gouvernance d'entreprise du Groupe, disponible sur le site internet (www.moury-construct.be).

Le Conseil d'administration prête une attention particulière à la composition de chacun de ces Comités. Il veille à ce que les membres de chaque Comité disposent des connaissances et qualités spécifiques nécessaires pour son fonctionnement optimal.

5.2. COMITE D'AUDIT

COMPOSITION DU COMITE D'AUDIT

Le Comité d'audit compte actuellement trois membres. Ces trois membres sont Monsieur Jean Pierre Barbarin, Président, Monsieur Francis Lemmens et Monsieur Mersch.

Le Comité d'audit est composé de membres non exécutifs du Conseil d'administration. Conformément à l'article 526 bis du Code des sociétés, au moins un membre du Comité d'audit est un administrateur indépendant au sens de l'article 526ter et est compétent en matière de comptabilité et d'audit.

Chaque administrateur indépendant qui ne satisfait plus aux conditions d'indépendance décrites en informe immédiatement le Conseil d'administration.

Les membres du Comité d'audit sont nommés par le Conseil d'administration.

La présidence du Comité d'audit est assurée par un administrateur non exécutif indépendant. Pour composer le Comité d'audit, il est tenu compte de la diversité nécessaire et de la com-

Nom de l'administrateur	Présence / Nombre de séances
Sari Finance SA – représentée par Mr Georges Moury, Président	3/3
Mr Gilles Olivier Moury	3/3
Mr Francis Lemmens	3/3
Mr Edgard Hollange	3/3
Mr Jean-Paul Feldbusch	2/3
Mr Michel Mersch	3/3
Moury Finance SA. représentée par Monsieur Georges Moury	3/3
Consiges SA – représentée par Mr Michel Mikolajczak	3/3
Mr Jean-Pierre Barbarin	3/3

RAPPORT DE GESTION

➤ RAPPORT DE GESTION DE MOURY CONSTRUCT SA

plémentarité en matière de compétences, d'expérience et de connaissances.

La durée du mandat d'un membre du Comité d'audit ne peut pas excéder la durée de son mandat d'administrateur. Leur mandat est renouvelable.

Le Conseil d'administration désigne un ou plusieurs candidats en tenant compte des besoins du groupe et conformément à la loi du 17 décembre 2008 sur le Comité d'audit. Les critères à prendre en compte sont précisés en fonction des profils nécessaires et de l'évolution du Groupe au moment de la nomination. Ils concerneront en tout état de cause le parcours professionnel, le sérieux et la motivation des candidats, ainsi que les compétences en matière de comptabilité et d'audit, éléments qui devront être appréciés par le Conseil d'administration.

Le nombre effectif des membres peut varier en fonction des besoins de la Société sur proposition du Conseil d'administration.

FONCTIONNEMENT DU COMITÉ D'AUDIT

RÔLE

D'une manière générale, sans préjudice des missions légales du Conseil d'administration, le Comité d'audit assiste le Conseil d'administration dans l'exercice de ses responsabilités de surveillance et de suivi en matière de contrôle interne au sens le plus large du terme, et notamment en matière de contrôle interne du reporting financier au sein du Groupe.

Le Comité d'audit prend avis auprès de tous tiers s'il le juge utile ou nécessaire.

Sans préjudice des missions légales du Conseil, le Comité d'audit est au moins chargé des missions légales suivantes :

- ▶ Suivi du processus d'élaboration de l'information financière;
- ▶ Suivi de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques de la société;
- ▶ Suivi du contrôle légal des comptes annuels et des comptes consolidés, en ce compris le suivi des questions et recommandations formulées par le Commissaire et le cas échéant

par le réviseur d'entreprises chargé du contrôle des comptes consolidés;

- ▶ Suivi de l'audit interne;
- ▶ Examen et suivi de l'indépendance du commissaire et le cas échéant du réviseur d'entreprises chargé du contrôle des comptes consolidés, en particulier pour ce qui concerne la fourniture de services complémentaires à la Société.

FONCTIONNEMENT

Le Comité d'audit se réunit chaque fois que sa mission le nécessite, et au moins deux fois par an d'une part lors de l'établissement par le Conseil d'administration des états financiers résumés intermédiaires destinés à la publication et, d'autre part, lors de l'établissement des comptes annuels et des comptes consolidés destinés à la publication. La Société déroge au Code 2009 qui impose que le Comité d'audit doit se réunir au moins quatre fois par an. La taille et l'organisation du Groupe ne nécessite pas la tenue de quatre réunions annuelles du Comité d'audit.

Au moins une fois par an lors de l'établissement par le Conseil d'administration des comptes annuels et des comptes consolidés destinés à la publication, le Comité d'audit rencontre le Commissaire pour procéder à un échange de vues sur toute question relevant de son règlement d'ordre intérieur et sur tout autre problème mis en évidence par le processus d'audit et, en particulier, les faiblesses significatives du contrôle interne. La taille et l'organisation du Groupe ne nécessite pas la présence du Commissaire deux fois par an aux réunions du Comité d'audit.

Les décisions sont prises à la majorité des voix émises par les membres du Comité. En cas d'égalité de voix, celle du Président du Comité est prépondérante.

Le Comité d'audit fait régulièrement rapport au Conseil d'administration sur l'exercice de ses missions, au moins lors de l'établissement par celui-ci des comptes annuels, des comptes consolidés et des états financiers résumés destinés à la publication.

Le Comité d'audit rend également régulièrement compte au Conseil d'administration de l'exécution de ses tâches en identifiant les questions

pour lesquelles il estime qu'une action ou une amélioration est nécessaire et en faisant des recommandations sur les mesures à prendre. Le Comité d'audit est tenu d'informer le Conseil d'administration clairement et régulièrement des évolutions importantes relatives à l'exercice de ses propres responsabilités.

Le Comité d'audit s'est réuni formellement deux fois au cours de l'année 2012.

23

Nom de l'administrateur	Présence / Nb de séances
Mr Jean-Pierre Barbaïn - Président	2/2
Mr François Lemmens	2/2
Mr Michel Mersch	2/2

5.3. COMITE DE NOMINATION

COMPOSITION DU COMITÉ DE NOMINATION

Les membres du Comité de nomination sont nommés par le Conseil d'administration et peuvent être révoqués à tout moment par lui. Le Comité de nomination est composé de trois administrateurs au minimum et, en tout cas, du Président du Conseil d'administration et d'une majorité d'administrateurs indépendants. A ce jour, les membres sont : Monsieur Michel Mersch, Consiges SA représentée par Monsieur Michel Mikolajczak et Sari Finance SA représentée par Monsieur Georges Moury.

La présidence du Comité de nomination est assurée par un administrateur non exécutif, Monsieur Michel Mersch.

La durée du mandat d'un membre du Comité de nomination ne peut pas excéder la durée de son mandat d'administrateur.

FONCTIONNEMENT DU COMITÉ DE NOMINATION

RÔLE

Le Comité de nomination est responsable de la sélection de candidats administrateurs et formule des recommandations au Conseil d'administration en ce qui concerne leur nomination. Le Comité de nomination s'assure, de manière

RAPPORT DE GESTION

24

générale, que le processus de nomination et de réélection des membres du Conseil d'administration se déroule de manière objective et professionnelle.

Dans l'exercice de ces tâches, le Comité de nomination respecte les critères relatifs à la composition du Conseil d'administration, tels que fixés dans le règlement d'ordre intérieur du Conseil d'administration.

FONCTIONNEMENT

Le Comité de nomination se réunit aussi souvent que le nécessite son bon fonctionnement et la poursuite des intérêts de la société. En fonction de la stabilité du Conseil d'administration, le Comité de nomination ne se réunit pas formellement systématiquement deux fois par an comme stipulé par le Code, mais seulement une seule fois, sauf s'il estime que des réunions additionnelles s'avèrent nécessaires pour l'exécution de ses missions.

Les décisions sont prises à la majorité des voix émises par les membres du Comité. En cas d'égalité de voix, celle du Président du Comité est prépondérante.

Le Comité de nomination s'est formellement réuni une fois au cours de l'année 2012.

Nom de l'administrateur	Présence / Nb de séances
Mr Michel Mersch, Président	1/1
Sari Finance SA - représentée par Mr Georges Moury	1/1
Consiges SA - représentée par Mr Michel Mikolajczak	1/1

5.4. COMITÉ DE RÉMUNÉRATION

COMPOSITION DU COMITÉ DE RÉMUNÉRATION

Les membres du Comité de rémunération sont nommés par le Conseil d'administration et peuvent être révoqués à tout moment par lui.

Le Comité de rémunération est composé de trois membres non exécutifs du Conseil d'administration, dont une majorité d'indépendants,

qui possède l'expertise nécessaire en matière de politique de rémunération.

A ce jour, les trois membres sont Monsieur Michel Mersch, Consiges SA représentée par Monsieur Michel Mikolajczak et Monsieur Francis Lemmens.

La durée du mandat d'un membre du Comité de rémunération ne peut pas excéder la durée de son mandat d'administrateur.

FONCTIONNEMENT DU COMITÉ DE RÉMUNÉRATION

RÔLE

Sans préjudice des missions légales du conseil d'administration, le comité de rémunération est au moins chargé des missions suivantes :

- ▶ Formuler des propositions au conseil d'administration sur la politique de rémunération des administrateurs, des autres dirigeants et des délégués à la gestion journalière et, s'il y a lieu, sur les propositions qui en découlent et qui doivent être soumises par le Conseil d'administration aux actionnaires ;
- ▶ Formuler des propositions au conseil d'administration sur la rémunération individuelle des administrateurs, des autres dirigeants et des délégués à la gestion journalière, y compris la rémunération variable et les primes de prestation à long terme, liées ou non à des actions, octroyées sous forme d'options sur actions ou autres instruments financiers, et les indemnités de départ, et, s'il y a lieu, sur les propositions qui en découlent et qui doivent être soumises par le Conseil d'administration aux actionnaires ;
- ▶ Préparer le rapport de rémunération qui est inséré par le Conseil d'administration dans la déclaration de Gouvernance d'entreprise ;
- ▶ Commenter le rapport de rémunération lors de l'Assemblée générale annuelle des actionnaires.

FONCTIONNEMENT

En fonction d'une part de la stabilité des rémunérations des administrateurs et, d'autre part, de l'absence de mode de rémunération complexe pour les managers exécutifs et les autres dirigeants, le Comité de rémunération ne se réunit pas formellement systématiquement deux fois par an comme stipulé par le Code, mais seulement une seule fois, sauf s'il estime que des réunions additionnelles s'avèrent nécessaires pour l'exécution de ses missions.

Les décisions sont prises à la majorité des voix émises par les membres du Comité. En cas d'égalité de voix, celle du Président du Comité est prépondérante.

Le représentant principal des autres dirigeants visés à l'article 96, § 3, dernier alinéa, participe avec voix consultative aux réunions du comité de rémunération lorsque celui-ci traite de la rémunération des autres dirigeants visés à l'article 96, § 3, dernier alinéa.

Le Comité de rémunération s'est réuni formellement une fois au cours de l'année 2012.

Nom de l'administrateur	Présence / Nb de séances
Mr Michel Mersch, Président	1/1
Francis Lemmens	1/1
Consiges SA représentée par Mr Michel Mikolajczak	1/1

RAPPORT DE GESTION↳ **RAPPORT DE GESTION DE MOURY CONSTRUCT SA**

25

06**RAPPORT
DE RÉMUNÉRATION****6.1. POLITIQUE DE
RÉMUNÉRATION**

Le Comité de rémunération formule des propositions au Conseil d'administration sur la politique de rémunération et les rémunérations individuelles des administrateurs, des managers exécutifs et des autres dirigeants.

La rémunération des administrateurs non exécutifs prend en compte leur rôle en tant qu'administrateur ordinaire, et leurs rôles spécifiques en qualité de président ou de membre d'autres comités, ainsi que les responsabilités en découlant et le temps consacré à leurs fonctions.

Le niveau et la structure des rémunérations des managers exécutifs et des autres dirigeants sont tels qu'ils permettent le recrutement, la fidélisa-

tion et la motivation de professionnels qualifiés et compétents compte tenu de la nature et de l'étendue de leurs responsabilités individuelles. Des bonus sont octroyés aux managers exécutifs et aux autres dirigeants sur base des performances au cours de l'exercice écoulé.

**6.2. DÉCLARATION SUR LA
POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION
DU CEO, DES MANAGERS
EXÉCUTIFS, ET DES AUTRES
DIRIGEANTS**

Le « CEO » du Groupe est Sari Finance SA représentée par Monsieur Georges Moury. En 2012, Sari Finance SA a bénéficié d'une rémunération de € 120 milliers et d'avantages divers à hauteur de € 14 milliers.

Les « Managers exécutifs » sont les administrateurs des sociétés du Groupe, qui ont dès lors les pouvoirs réservés aux administrateurs par le Code des sociétés.

RAPPORT DE GESTION

26

Les « Autres dirigeants » ne sont pas administrateurs et participent aux réunions régulières où se discute, en dehors du régime organisé par l'article 524bis du Code des sociétés, la direction générale des filiales et du Groupe.

Les rémunérations octroyées lors de l'exercice 2012 au CEO, aux autres administrateurs exécutifs et managers exécutifs ainsi qu'aux autres dirigeants peuvent être détaillées comme suit :

En milliers d'euros	CEO	Autres administrateurs exécutifs et Managers exécutifs	Autres dirigeants
Rémunération de base	120	444	299
Rémunération variable	-	4	6
Plan de pension	-	22	7
Autres composantes de la rémunération	14	66	33

La rémunération variable concerne, en 2012, uniquement des primes « CCT 90 ». Les règles d'octroi des primes « CCT 90 » sont indiquées dans la convention collective de travail n°90 et ont égard à des objectifs globaux en matière de présence sur le lieu du travail, de fréquence des accidents et d'amélioration de la productivité.

Le plan de pension concerne le montant versé par le Groupe dans le plan de pension à cotisations définies.

Les autres composantes de la rémunération concernent les assurances complémentaires octroyées par le Groupe (assurance hospitalisation,...), des avantages en nature octroyés tels que la mise à disposition d'une voiture de société, d'un GSM, etc.

6.3. DÉCLARATION SUR LA POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS NON EXÉCUTIFS

Comme indiqué ci-dessus, la rémunération des administrateurs non exécutifs prend en compte leur rôle en tant qu'administrateur ordinaire, et leurs rôles spécifiques en qualité de président ou de membre d'autres comités, ainsi que les responsabilités en découlant et le temps consacré à leurs fonctions.

Les administrateurs non exécutifs ne reçoivent pas de rémunérations liées aux performances, telles que bonus ou formules d'intéressement à long terme, ni d'avantages en nature ou d'avantages liés à des plans de pension.

Les seules rémunérations perçues par les administrateurs non exécutifs consistent en des jetons de présence :

- ▶ de € 500 pour les membres du Conseil d'administration et les membres du Comité d'audit ;
- ▶ de € 1 000 pour le Président du Comité d'audit.
- ▶ Ces rémunérations sont inchangées par rapport à l'exercice précédent.

Le Groupe n'envisage pas de modifier la politique de rémunération des administrateurs non exécutifs pour les deux exercices sociaux suivants.

Les rémunérations dues aux administrateurs non exécutifs pour l'exercice écoulé sont détaillées comme suit :

En euros	Jeton de présence au Conseil d'administration	Jeton de présence au Comité d'audit	Total
Sari Finance SA – représentée par Mr Georges Moury, Président	1 500	-	1 500
Mr Gilles Olivier Moury	1 500	-	1 500
Mr Francis Lemmens	1 500	1 000	2 500
Mr Edgard Hollange	1 500	-	1 500
Mr Jean-Paul Feldbusch	1 000	-	1 000
Mr Michel Mersch	1 500	1 000	2 500
Moury Finance SA, représentée par Monsieur Georges Moury	1 500	-	1 500
Consiges SA – représentée par Mr Michel Mikolajczak	1 500	-	1 500
Mr Jean-Pierre Barbarin	1 500	2 000	3 500

6.4. INFORMATIONS SUR LES ACTIONS ET LES OPTIONS SUR ACTIONS

Il n'existe aucun type de paiement fondé sur des actions au sein du Groupe.

6.5. INFORMATIONS SUR LES INDEMNITES DE DEPART

Il n'existe aucune disposition contractuelle relative aux indemnités de départ.

6.6. INFORMATIONS SUR LES DROITS DE RECOUVREMENT DE LA REMUNERATION VARIABLE

Il n'existe aucun droit octroyé quant au recouvrement de la rémunération variable attribuée sur base d'informations financières erronées.

RAPPORT DE GESTION

 RAPPORT DE GESTION DE MOURY CONSTRUCT SA

Commentaires sur les chiffres-clés consolidés du Groupe Moury Construct

27

Les chiffres clés de l'état du résultat global consolidé de la SA Moury Construct (selon les normes IFRS) sont les suivants :

En milliers d'euros	2012	2011	Variation 12-11
Chiffre d'affaires	79 182	73 954	7,1%
Résultat opérationnel	2 319	5 150	-55,0%
Résultat financier	-749	-2 346	68,1%
Résultat des participations mises en équivalence	-2	-1	-
Résultat avant impôt des opérations en continuité	1 568	2 803	-44,1%
Impôts sur le résultat	941	1 697	-44,5%
Résultat après impôts des opérations en continuité	627	1 106	-43,3%
Résultat avant impôt des opérations en discontinuité	0	0	-
Résultat net de l'exercice	627	1 106	-43,3%
Autres éléments du résultat global	0	0	-
Résultat global de l'exercice	627	1 106	-43,3%
→ Part du groupe	627	1 106	-43,3%
→ Intérêts minoritaires	0	0	-

Le chiffre d'affaires à € 79,2 millions au 31 décembre 2012 est en hausse de 7,1% par rapport à l'année 2011 ce qui traduit une bonne résistance du niveau des activités malgré un environnement économique difficile.

Le résultat opérationnel s'élève à € 2,3 millions au 31 décembre 2012 contre € 5,2 millions atteint lors de l'exercice précédent, soit une baisse de 55% qui s'explique essentiellement par les difficultés rencontrées dans l'exécution de deux grands chantiers en société momentanée. Il est à noter que les provisions appropriées et les mesures correctives adéquates ont été mises en œuvre de manière à ne plus impacter l'exercice 2013.

Le ratio de marge nette (résultat opérationnel / produit des activités ordinaires) s'établit à 2,9% au 31 décembre 2012 (contre 7% au 31 décembre 2011) et est en ligne avec la moyenne du secteur (3,1% en 2011 - Source: Analyse financière Sector Octobre 2011).

Le résultat financier s'établit à € -0,7 million suite à la variation nette négative de la juste valeur

des actifs financiers en portefeuille, partiellement compensée par un résultat net positif généré sur les cessions réalisées au cours de la période. Il en résulte un résultat de l'exercice de € 0,6 million au 31 décembre 2012.

A l'exception des chantiers abordés ci-dessus, les chantiers se déroulent conformément aux prévisions et toutes les filiales ont contribué positivement au résultat d'exploitation.

La structure financière du Groupe reste très solide puisque la «Trésorerie et équivalent de trésorerie» et les «Autres actifs financiers cou-

rants» détenus auprès d'institutions de crédit s'élèvent à € 35,6 millions au 31 décembre 2012 (soit environ € 89,8 par action) à comparer avec € 36,2 millions au 31 décembre 2011.

La contribution des filiales aux principaux chiffres clés du Groupe Moury Construct (selon les normes IFRS) est la suivante :

CONTRIBUTION DES FILIALES AU CHIFFRE D'AFFAIRES DU GROUPE (SELON LES NORMES IFRS)

En milliers d'EUR	2012	2011	Var 12-11
S.A. MOURY CONSTRUCT (holding father)	23	0	-
S.A. BEMAT	18 725	18 053	3,7%
S.C. MOSABOIS	1 204	978	23,1%
S.A. LES ENTREPRISES G MOURY	59 120	54 813	7,9%
S.A. MOURYLUX	110	110	-0,2%
TOTAL	79 182	73 954	7,1%

RAPPORT DE GESTION

28

CONTRIBUTION DES FILIALES AU RESULTAT GLOBAL DU GROUPE
(SELON LES NORMES IFRS)

En milliers d'EUR	2012	2011
S.A. MOURY CONSTRUCT (holding faitier)	-1 025	-604
S.A. BEMAT	772	1 598
S.C. MOSABOIS	80	101
S.A. LES ENTREPRISES G. MOURY	781	12
S.A. MOURYLUX	21	1
S.A. LIEGE PROMOTION	-2	-2
TOTAL	627	1 106

La contribution du holding faitier au résultat global du Groupe consiste en son résultat financier diminué de ses charges opérationnelles. La contribution négative au résultat consolidé provient essentiellement de la perte financière réalisée au cours de l'exercice.

Le chiffre d'affaires de la SA Bemat est en hausse par rapport à l'exercice précédent en raison d'un très bon niveau d'activité au cours de l'année 2012. La contribution de la SA Bemat au résultat global est néanmoins en baisse en fonction de la contraction des marges sur plusieurs chantiers.

L'activité de Mosabois est également en hausse par rapport à l'exercice précédent alors que sa contribution au résultat global est en baisse de 20%.

Le chiffre d'affaires et la contribution de la SA Les Entreprises G Moury sont en hausse en raison du très bon niveau d'activité au cours de l'exercice en 2012. Il est à noter que la contribution au résultat global proche de 0 en 2011 était due aux pertes financières réalisées en cours d'année. En 2012, la SA Les Entreprises G Moury ne détient plus de portefeuille titres.

Commentaires sur les chiffres-clés statutaires de la SA Moury Construct

Les chiffres clés du compte de résultats statutaire de la SA Moury Construct (selon les normes belges) sont les suivants:

En milliers d'euro	2012	2011	Var 12-11
Ventes et prestations	194	724	-273,2%
Résultat d'exploitation	-187	408	-318,2
Résultat financier	1 080	6 322	-485,4
Résultat exceptionnel	0	0	0,0%
Résultat avant impôts	893	6 730	-653,6%
Résultat après impôts	955	6 571	-588,1%
Capitaux propres	38 584	37 629	2,5%
Total bilan	39 238	40 694	-3,7%

En tant que holding faitier du Groupe Moury Construct, le compte de résultats de la Société est principalement constitué de management fees facturés aux filiales du Groupe (€ 160 milliers au 31 décembre 2012), de rémunérations d'administrateurs (€ 223 milliers au 31 décembre 2012), de frais de fonctionnement divers (€ 158 milliers au 31 décembre 2012), des résultats des placements de trésorerie et des frais financiers (perte de € 940 milliers au 31 décembre 2012) et des dividendes décré- tés et payés par les différentes filiales en 2012 (€ 2 020 milliers au 31 décembre 2012).

Modification du périmètre de consolidation

Il n'y a eu aucun changement du périmètre de consolidation au cours de l'exercice 2012.

RAPPORT DE GESTION

↘ RAPPORT DE GESTION DE MOURY CONSTRUCT SA

29

Situation de conflit d'intérêts

Aucune opération ou décision visée par l'article 524 du Code des sociétés n'a eu lieu au cours de l'exercice 2012.

Indépendance et compétence du Comité d'audit

Monsieur Barbarin est président du Comité d'audit de Moury Construct depuis le 1er juillet 2011.

Le conseil justifie de la compétence de Monsieur Barbarin en matière de comptabilité et d'audit par sa longue expérience professionnelle.

Circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement de la société

Sans objet.

RAPPORT DE GESTION

30

Activité en matière de recherche et développement

Sans objet.

Indications relatives à l'existence de succursales

La filiale Les Entreprises G Moury SA, suite à la fusion par absorption avec effet au 1er janvier 2010, a intégré deux succursales nommées « Mosafer » et « Beerts Bouwwerken » qui regroupent les activités des deux anciennes filiales Mosafer SC et Beerts Bouwwerken SA.

RAPPORT DE GESTION

↘ RAPPORT DE GESTION DE MOURY CONSTRUCT SA

31

Informations sur les instruments financiers utilisés par le Groupe

Le Groupe Moury Construct n'utilise pas d'instrument de couverture et ne pratique dès lors pas la comptabilité de couverture. Les risques liés aux instruments financiers auxquels fait face la SA Moury Construct sont abordés dans le point 3.2. ci-dessus.

Propositions à l'Assemblée générale

Le Conseil d'Administration de Moury Construct SA propose à l'Assemblée Générale du 28 mai 2013 d'approuver les comptes annuels au 31 décembre 2012.

Le dividende brut par action de € 1,6000 (soit un dividende net par action de € 1,2000 sur base d'un précompte mobilier de 25%) sera payable à partir du 17 juin 2013 contre remise du coupon n°28 au siège social et aux guichets de la Banque BNP PARIBAS FORTIS.

Le rendement dividendaire brut par rapport au cours moyen de l'action Moury Construct au cours de l'exercice 2012 (€ 114,70) s'élève à 1,4%.

Evénements postérieurs à la date de clôture

Sans objet.

RAPPORT DE GESTION

32

Prévisions 2013

L'année 2012 devrait marquer le point bas de la rentabilité du groupe Moury Construct. Pour 2013, dans un environnement économique difficile, le groupe dispose d'une bonne visibilité grâce à un carnet de commande à un niveau historiquement élevé (€ 106,9 millions à fin fé-

vrier 2013). Toutefois, l'activité sera impactée par les conditions climatiques défavorables du premier trimestre 2013.

Parmi les commandes récentes nous relevons notamment la construction d'un bâtiment pour

la SWDE à Marche-en-Famenne ainsi que d'un bâtiment, d'ateliers et bureaux passifs dans le parc d'activités économiques de Charleroi Airport et, en société momentanée, les parachèvements des nouveaux bureaux de EVS Broadcast Equipment au Sart-Tilman.

1. Calculé comme la somme de « Trésorerie et équivalents de trésorerie » et des « Autres actifs financiers courants ».

RAPPORT DE GESTION

↘ ACTIVITÉS DES FILIALES DU GROUPE

Situation géographique

33

LES ENTREPRISES G MOURY SA

99,99% contrôle
99,99% intérêt

MOSABOIS SC

99,99% contrôle
99,99% intérêt

LIÈGE PROMOTION SA

50% contrôle
50% intérêt

SUCCESSALE BEERTS

(succursale des Entreprises G MOURY SA)

SUCCESSALE MOSAFER

(succursale des Entreprises G MOURY SA)

BEMAT SA

99,99% contrôle
99,99% intérêt

MOURYLUX SA

99,90% contrôle
99,90% intérêt

RAPPORT DE GESTION

 ACTIVITÉS DES FILIALES DU GROUPE

34 MARC LIBEAU

Les Entreprises G Moury SA

La SA les Entreprises G Moury est une entreprise générale de travaux publics et privés basée à Liège et principalement active dans le sud du pays. Elle est détentrice de la plus haute agrégation en matière de travaux publics bâtiments, classe 8D, délivrée le 21 décembre 2012 lui permettant de soumissionner pour des marchés publics d'un montant illimité. De plus, elle détient les agrégations classe 6D24 (rénovation), 5E (génie civil), 5G (terrassément), 3D7 (ferroserie) et 1D20 (menuiserie métallique).

 QUOTE-PART DANS
LE CHIFFRE D'AFFAIRES
CONSOLIDÉ DU GROUPE
(IFRS)

LES ENTREPRISES G MOURY SA	74,7 %
Les Entreprises G Moury SA	74,7 %
Bemat SA	23,6 %
Mosabois SC	1,5 %
Mourylux SA	0,1 %

ACTIVITÉS ET RÉALISATIONS

Depuis 1920, année de sa création, la société s'est construite une excellente réputation dans son secteur et a accumulé des références prestigieuses. Parmi celles-ci, on note ces dernières années la rénovation de la bourse de commerce de Namur, la rénovation et l'extension de l'Hôtel Mercure de Dinant, la construction du centre d'entraînement du Standard de Liège, l'aménagement du centre GIGA au Sart-Tilman, la construction de l'Hôtel Park Inn à Liège Airport, la construction d'un immeuble à appartements rue Sainte-Marie à Liège, la construction d'un Hall Logistique « Trilogis Park » à Bierset, la construction d'une aile supplémentaire de 7 000 m² pour la Clinique Saint-Pierre à Ottignies, et, en société momentanée, la construction de la Médiacité à Liège, des nouveaux bâtiments de la RTBF à Liège, de la Patinoire Olympique à Liège ainsi que la rénovation de l'Opéra Royal de Wallonie et du Théâtre de l'Emulation à Liège.

CHIFFRES-CLÉS (SELON
LES NORMES BELGES)COMMENTAIRES SUR
LES CHIFFRES-CLÉS

Nos ventes et prestations s'établissent à € 60.188 milliers au 31 décembre 2012 contre € 57.159 milliers au 31 décembre 2011, soit en augmentation de 5,3%.

Le coût des ventes et prestations s'établit à € 59.491 milliers au 31 décembre 2012 contre € 54.702 milliers au 31 décembre 2011, soit en augmentation de 8,8%.

En milliers d'euros	2012	2011	Var 12-11
Ventes et prestations	60 188	57 160	5,3%
Coûts des ventes et prestations	59 491	54 702	8,8%
Résultat d'exploitation	697	2 457	-71,6%
Résultat financier	72	-1 412	-105,1%
Résultat exceptionnel	139	19	631,6%
Résultat net avant impôts	909	1 063	-14,5%
Résultat net après impôts	537	272	97,4%
Capitaux propres	5 084	2 857	80,1%
Total du bilan	35 032	33 654	4,1%

RAPPORT DE GESTION

↳ ACTIVITÉS DES FILIALES DU GROUPE

35

Le résultat d'exploitation s'établit dès lors à € 697 milliers au 31 décembre 2012 et est en forte diminution par rapport à l'année précédente. Le ratio de marge nette s'établit à 1,2% en 2012 contre 4,3% en 2011.

Le résultat financier affiche un léger bénéfice en 2012 contre une perte importante de € 1.412 milliers en 2011. La société ayant vendu tout son portefeuille titres fin 2011, le résultat financier est principalement composé d'intérêts bancaires, d'intérêts de retard, d'escomptes accordés ainsi que de frais bancaires.

Le bénéfice de l'exercice avant impôt s'établit à € 909 milliers au 31 décembre 2012 contre € 1.063 milliers au 31 décembre 2011, soit une baisse de 14,5%. L'impôt sur le résultat s'élève néanmoins à € 403 milliers en 2012.

Le bénéfice de l'exercice s'élève à € 537 milliers au 31 décembre 2012 contre € 272 milliers au 31 décembre 2011.

Le carnet de commandes au 28 février 2013 est de l'ordre de € 73.170 milliers contre € 75.296 milliers à la même date l'année précédente.

ACTUELLEMENT, LES PRINCIPAUX CHANTIERS EN ACTIVITE SONT :

BÂTIMENTS RÉSIDENTIELS

- ▶ Construction d'appartements à Tiiff-Cortil ;
- ▶ Construction d'appartements à Waremme ;
- ▶ Construction de logements à Flémalle ;
- ▶ Constructions de 22 résidences services et d'un bâtiment communautaire à Hotton ;
- ▶ Transformation d'une maison de repos à Bonlez.

CONSTRUCTIONS UTILITAIRES

- ▶ Construction du bâtiment de la protection civile à Crisnée ;
- ▶ Construction d'une crèche à Jambes ;
- ▶ Construction et rénovation de l'hôtel de Police à Chénée ;
- ▶ Construction d'un centre fermé pour jeunes à Saint-Hubert ;

- ▶ Rénovation des ateliers communaux d'Ixelles ;
- ▶ Transformation de l'ancien abattoir d'Eupen un centre culturel ;
- ▶ Construction de laboratoires, bureaux et zone de stockage pour Diagenode à Seraing ;
- ▶ Reconstruction du Club House du Royal Golf Club du Sart-Tilman ;
- ▶ Construction d'un centre de services pour Wallonia Space Logistics au Sart-Tilman ;
- ▶ Construction d'un bâtiment pour la SWDE à Marche-en-Famenne.

EN SOCIÉTÉ MOMENTANÉE :

- ▶ Construction des nouveaux bureaux du siège de la SAEVS Broadcast Equipment au Sart-Tilman ainsi que réalisation des parachèvements avec la SA Galère ;
- ▶ Rénovation du théâtre de l'Emulation à Liège avec la SA Galère ;
- ▶ Réhabilitation et restauration de 4 immeubles rue Souverain-Pont avec la SA Wust ;

RAPPORT DE GESTION

36

- ▶ Parachèvement et techniques spéciales de l'hôpital du Valdor avec CIT Blaton et la SA Wust ;
- ▶ Aménagement et sécurisation de trois niveaux de la tour Lille 2 à Droixhe avec la SA Wust ;
- ▶ Construction de l'Hôtel de Ville à Herstal avec la SA Galère.

**LES PRINCIPAUX CHANTIERS
RECEPTIONNÉS EN 2012 SONT :****BÂTIMENTS RÉSIDENTIELS**

- ▶ La rénovation de 122 logements à Burenville.

CONSTRUCTIONS UTILITAIRES

- ▶ La construction d'un hôtel de Police à Hannut ;
- ▶ La construction d'une école à Laeken ;
- ▶ La construction d'une résidence services à Houthalen ;

- ▶ La construction d'une maison de repos à Welkenraedt ;
- ▶ La construction d'une école à Ninane ;
- ▶ La construction d'une école à Raeren.

EN SOCIÉTÉ MOMENTANÉE :

- ▶ La rénovation de l'Opéra Royal de Wallonie à Liège avec la SA Galère et la SA Wust ;
- ▶ La construction de la patinoire olympique sur le site de la Médiacité à Liège avec la SA BPC.

RAPPORT DE GESTION

↳ ACTIVITÉS DES FILIALES DU GROUPE

La SA les Entreprises G Moury s'est construit une excellente réputation dans son secteur et est actuellement en charge, en société momentanée, de la rénovation du théâtre de l'Emulation et de l'hôpital du Valdor à Liège.

37

RAPPORT DE GESTION

38 DIDIER BALERIAUX

Bemat SA

QUOTE-PART DANS
LE CHIFFRE D'AFFAIRES
CONSOLIDÉ DU GROUPE
(IFRS)

BEMAT SA	23,6 %
Les Entreprises G Moury SA	74,7 %
Bemat SA	23,6 %
Mosabois SC	1,5 %
Moury/lux SA	0,1 %

CHIFFRES-CLÉS (SELON
LES NORMES BELGES)

ACTIVITÉS ET RÉALISATIONS

Bemat SA affiche de nombreuses références récentes en matière de travaux de bureaux ou industriels privés et publics telles que la construction d'un immeuble de bureaux pour compte des Mutualités Socialistes à Frameries, la construction d'un hall relais à Montignies sur Sambre, la transformation et l'aménagement de l'extension du site « Forem Logistique Hainaut », la construction d'un nouveau service de radiothérapie et néonatalogie pour le CHU Tivoli à La Louvière, la construction de plusieurs bâtiments administratifs et techniques notamment pour compte de la société Ardoise et Matériaux et pour compte de Igretec, la construction de deux halls relais pour compte d'Igretec et la construction de 32 logements pour compte du CPAS de Charleroi, la construction d'un centre d'approvisionnement et de transport pour compte de la SWDE à Jodoigne et la construction de 30 logements pour compte du Versant Est à Montignies-sur-Sambre, la construction d'un immeuble de bureaux pour les AG Insurance et du bâtiment « Biotech II » Aéroport à Gosselies.

COMMENTAIRES SUR
LES CHIFFRES-CLÉS

Nos ventes et prestations s'établissent à un montant historiquement élevé de € 30.582 milliers au 31 décembre 2012 contre € 25.078 milliers au 31 décembre 2011, soit en hausse de 21,95 %

En milliers d'euros	2012	2011	Var 12-11
Ventes et prestations	30 582	25 078	21,9%
Résultat d'exploitation	1 330	1 350	-1,5%
Résultat financier	64	106	-39,6%
Résultat exceptionnel	1	74	-98,6%
Résultat avant impôts	1 396	1 530	-8,8%
Résultat après impôts	894	974	-8,2%
Capitaux propres	1 812	1 421	27,5%
Total bilan	13 303	12 429	7,0%

RAPPORT DE GESTION

39

Le résultat net avant impôt s'établit à € 1.396 milliers au 31 décembre 2012 contre € 1.530 au 31 décembre 2011 soit une baisse de 8,70 %. Le bénéfice net après impôt passe de € 974 milliers en 2011 à € 894 milliers en 2012.

Le résultat d'exploitation s'établit à € 1.330 milliers au 31 décembre 2012 contre € 1.350 milliers au 31 décembre 2011 soit en baisse de 1,48 %. La diminution du résultat d'exploitation s'explique par la diminution de la marge d'exploitation sur les chantiers réceptionnés en 2012 (ratio «résultat d'exploitation/chiffre d'affaires») qui passe de 7,03 % en 2011 à 4,36 % en 2012. Il est à noter que, suivant nos règles d'évaluation, les résultats des chantiers ne sont pris en compte qu'à la date de réception provisoire. Notre ratio de marge nette reste nettement supérieur à celui de l'ensemble du secteur qui s'élevait en 2011 à 3,1 % (source : analyse financière sector)

Le résultat financier s'élève à € 64 milliers au 31 décembre 2012 contre € 106 milliers au 31 décembre 2011. La diminution du résultat financier s'explique par la baisse constante des taux d'intérêts financiers. Le résultat reste malgré tout positif grâce à gestion optimum de la trésorerie.

Le résultat exceptionnel s'élève à € 1 millier au 31 décembre 2012 contre € 74 milliers au 31 décembre 2011. Ce résultat résulte d'une plus-value sur réalisation d'immobilisations corporelles. Le carnet de commandes au 28 février 2013 est de l'ordre de € 32 465 milliers contre € 30 326 milliers l'année dernière à pareille époque.

ACTUELLEMENT, LES PRINCIPAUX CHANTIERS EN ACTIVITE SONT :

BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS

- ▶ L'extension de l'Hôtel de Ville de Montignies-Le-Tilleul ;
- ▶ L'extension du commissariat central de Châtelet ;
- ▶ La construction de bureaux et d'un bâtiment relais "SERNA" à Jumet.

CONSTRUCTIONS RÉSIDENTIELS

- ▶ L'extension et la transformation de la maison de repos 'Doux Repos' à Manage.

BÂTIMENTS UTILITAIRES

- ▶ Construction d'un hôtel de Police pour la zone de police BRUNAU à Fleurus ;
- ▶ La construction d'un complexe sportif à Thieu ;
- ▶ Construction d'une crèche à Châtelet ;
- ▶ Construction d'une extension au centre de compétence le Forem à Gosselies ;
- ▶ Construction d'un ensemble multifonctionnel de logements, commerces et bureaux 'bultia' à Nalines ;
- ▶ la construction d'une multimodale –centre de distribution 'phenix' à Charleroi ;
- ▶ la rénovation de la caserne trésignies à Charleroi.

EN SOCIÉTÉ MOMENTANÉE :

- ▶ Avec la SA GALERE et la SA LIXON, la réhabilitation d'un immeuble et la construction d'un parking à Charleroi.

RAPPORT DE GESTION

40

**LES PRINCIPAUX CHANTIERS
RECEPTIONNÉS EN 2012 SONT :****BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS**

- ▶ La construction du commissariat de police à Grez Doiceau ;
- ▶ La rénovation lourde de l'immeuble du centre sud de AG Assurances à Charleroi ;

BÂTIMENTS UTILITAIRES

- ▶ Construction d'un poste avancé pour le service incendie à Tilly ;
- ▶ La mise en conformité du home Sart-Allet à Châtelineau ;
- ▶ La construction d'un centre de compétence pour le Forem à Seneffe ;

CONSTRUCTIONS RÉSIDENTIELS

- ▶ L'extension et la transformation de la maison de repos 'Doux Repos' à Manage.

EN SOCIÉTÉ MOMENTANÉE :

- ▶ La construction du Biotech II dans l'aéroport de Gosselies.

RAPPORT DE GESTION

↳ ACTIVITÉS DES FILIALES DU GROUPE

La société Bemat SA affiche un carnet de commandes historiquement élevé qui comprend notamment la construction d'un hall relais à Jumet, la construction d'un immeuble de bureaux et de bâtiments relais « SERNA » pour IGRETEC et un site de production pour SPEOS à Fleurus.

41

RAPPORT DE GESTION

42 DANIEL BORMANS

MOSABOIS SC

La SC Menuiserie Mosane (en abrégé Mosabois) est une entreprise de menuiserie qui détient les agréments D5 de classe 5 et D4 de classe 2, délivrés le 17 mars 2008. Le siège social est établi à Bressoux.

QUOTE-PART DANS LE CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ DU GROUPE (IFRS)

MOSABOIS	1,5 %
Les Entreprises G Moury SA	74,7 %
Bemat SA	23,6 %
Mosabois SC	1,5 %
Mourylux SA	0,1 %

ACTIVITÉS ET RÉALISATIONS

La SC Mosabois a pour activité principale la fabrication et la pose de menuiseries en bois pour bâtiments et l'isolation thermique et acoustique. Elle travaille principalement pour le Groupe Moury Construct.

COMMENTAIRES SUR LES CHIFFRES-CLÉS

Le bénéfice de l'exercice s'élève à € 81 milliers contre € 99 milliers de l'exercice précédent et ce, après avoir pratiqué des amortissements sur immobilisations corporelles de € 32 milliers contre € 36 milliers l'exercice précédent.

Le chiffre d'affaires est en légère diminution de 1,31 % par rapport à l'exercice précédent. Le résultat d'exploitation s'établit à € 121 milliers contre € 143 milliers l'exercice précédent ce qui correspond à une diminution de 15,38 % par rapport à l'exercice précédent. Le résultat de l'exercice est influencé par la faillite de SOWACO pour laquelle nous avons dû acter une réduction de valeur sur créances commerciales de € 19 milliers.

Le carnet de commandes au 28 février 2013 est de l'ordre de € 1.829 milliers contre € 1.239 milliers l'année dernière à pareille époque.

CHIFFRES-CLÉS (SELON LES NORMES BELGES)

En milliers d'euros	2012	2011	Var 12-11
Ventes et prestations	1 870	1 938	-3,5%
Résultat d'exploitation	121	143	-15,4%
Résultat financier	-3	1	-400,0%
Résultat exceptionnel	0	2	-100,0%
Résultat net avant impôts	118	146	-19,2%
Résultat net après impôts	81	99	-18,2%
Capitaux propres	355	354	0,3%
Total du bilan	887	847	4,7%

RAPPORT DE GESTION

↳ ACTIVITÉS DES FILIALES DU GROUPE

43

**LES PRINCIPAUX CHANTIERS
EN ACTIVITE SONT :**

- ▶ Menuiserie intérieure et parachèvement du Valdor à Liège ;
- ▶ Aménagement de locaux pour les technologies avancées de l'Institut Sainte-Marie-Thérèse à Liège ;
- ▶ Menuiserie intérieure de l'hôtel de Police à Chénée ;
- ▶ Menuiserie intérieure et extérieure de la transformation de l'ancien abattoir d'Eupen en centre culturel ;

- ▶ Menuiserie intérieure (mise en conformité résistance au feu) chez Ethias.

**LES PRINCIPAUX CHANTIERS
RECEPTIONNÉS EN 2012
SONT :**

- ▶ Menuiserie intérieure des bâtiments de la RTBF de Liège sur le site de la Médiacité ;
- ▶ Menuiserie intérieure d'une salle d'étude pour la faculté des sciences et d'un laboratoire d'analyse pour l'ULG.

RAPPORT DE GESTION

44

MOURYLUX SA

CHIFFRES-CLÉS (SELON LES NORMES LUXEMBOURGEOISES)

En milliers d'euros	2012	2011	Var 12-11
Ventes et prestations	187	157	19,1%
Résultat d'exploitation	26	1	NS
Résultat financier	1	1	0,0%
Résultat exceptionnel	1	4	-75,0%
Résultat avant impôts	28	6	NS
Résultat après impôts	20	2	NS
Capitaux propres	307	287	7,0%
Total bilan	329	326	0,9%

RAPPORT DE GESTION

↳ ACTIVITÉS DES FILIALES DU GROUPE

45

RAPPORT DE GESTION

46

Liège Promotion SA

CHIFFRES-CLÉS (SELON LES NORMES BELGES)

En milliers d'euros	2012	2011	Var 12-11
Ventes et prestations	0	0	0,0%
Résultat d'exploitation	-3	-3	0,0%
Résultat financier	-1	0	NS
Résultat avant impôts	-4	-3	-33,3%
Résultat après impôts	-4	-3	-33,3%
Capitaux propres	268	272	-1,5%
Total bilan	473	477	-0,8%

ACTIVITÉS
ET RÉALISATIONS

La SA Liège Promotion n'a aucune activité depuis de nombreuses années.

COMMENTAIRES SUR
LES CHIFFRES-CLÉS

La SA Liège Promotion, qui n'a actuellement aucune activité, est intégrée selon la méthode de la mise en équivalence dans les comptes consolidés du Groupe Moury Construct.

RAPPORT DES COMMISSAIRES

Dominique HERMANS
Réviseur d'entreprises
rue Wérihet 23
4671 - Housse

EXERCICE 2012**Rapport du commissaire sur l'exercice clôturé le 31.12.2012
présenté à l'assemblée générale des actionnaires de la
société anonyme
« MOURY CONSTRUCT »**

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire. Ce rapport inclut notre opinion sur le bilan au 31 décembre 2012, le compte de résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2012 et l'annexe, ainsi que les déclarations complémentaires requises.

Rapport sur les comptes annuels – Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle des comptes annuels de la société MOURY CONSTRUCT S.A. pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, établis sur la base du référentiel comptable applicable en Belgique, dont le total du bilan s'élève à EUR 39.237.833 et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de EUR 955.048.

Responsabilité de l'organe de gestion relative à l'établissement des comptes annuels

L'organe de gestion est responsable de l'établissement de comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que de la mise en place du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité du commissaire

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA). Ces normes requièrent, de notre part, de nous conformer aux exigences déontologiques, ainsi que de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.



RAPPORT DES COMMISSAIRES

-2-

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les comptes annuels. Le choix des procédures mises en œuvre, y compris l'évaluation des risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, relève du jugement du commissaire. En procédant à cette évaluation des risques, le commissaire prend en compte le contrôle interne de l'entité relatif à l'établissement de comptes annuels donnant une image fidèle, cela afin de définir des procédures d'audit appropriées selon les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit consiste également à apprécier le caractère approprié des règles d'évaluation retenues, le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de gestion, et l'appréciation de la présentation d'ensemble des comptes annuels.

Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de l'entité les explications et informations requises pour notre audit. Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sans réserve

A notre avis, les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société MOURY CONSTRUCT S.A. au 31 décembre 2012, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

L'organe de gestion est responsable de l'établissement et du contenu du rapport de gestion, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des Sociétés et des statuts de la société.

Dans le cadre de notre mandat, notre responsabilité est de vérifier, dans tous les aspects significatifs, le respect de certaines obligations légales et réglementaires. Sur cette base, nous faisons les déclarations complémentaires suivantes, qui ne sont pas de nature à modifier la portée de notre opinion sur les comptes annuels :

- le rapport de gestion traite des mentions requises par la loi, concorde avec les comptes annuels et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous avons eu connaissance dans le cadre de notre mandat ;
- sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique ;

RAPPORT DES COMMISSAIRES

-3-

- l'affectation des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires ;
- nous ne devons signaler aucune opération conclue ou décision prise en violation des statuts ou du Code des Sociétés.

Liège, le 22 avril 2013



D. Hermans
Commissaire